

## Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest Protéger et promouvoir la mobilité du bétail

### Etude au Mali



Accès aux bourgoutières : la traversée (Photo Ineke)

**Célestin Dembélé**  
*Intercooperation*

**Août 2008**

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>CONTEXTE ET IMPORTANCE DE L'ÉLEVAGE AU MALI.....</b>	<b>4</b>
2.1. CADRE POLITIQUE .....	4
2.2. CADRE PHYSIQUE .....	4
2.3. CADRE ÉCONOMIQUE.....	5
<b>LA MOBILITÉ PASTORALE : FONCTIONNEMENT ET TENDANCES.....</b>	<b>6</b>
1.1 MOBILITÉ ET TRANSHUMANCE .....	6
1.2 APERÇU HISTORIQUE.....	6
3.2.1 <i>La période des empires</i> .....	6
3.2.2 <i>La période coloniale</i> .....	7
3.2.3 <i>Le début des indépendances</i> .....	8
1.3 TENDANCES PRINCIPALES ET TRANSFORMATIONS EN COURS.....	9
3.3.1 <i>Zone du Delta intérieur du fleuve Niger et les systèmes connexes</i> .....	9
1a - Contexte particulier et fonctionnement pastoral .....	9
1b - Organisation spatiale mise sur pied par la Dina .....	10
1c - Actions des pouvoirs publics.....	11
1d - Tendances.....	13
3.3.2 <i>Zone Mali-Ouest</i> .....	14
2a - Contexte particulier .....	14
2b - Actions des pouvoirs publics.....	15
2c - ONG et société civile rurale .....	16
2d - Tendances.....	16
3.3.3 <i>Zone cotonnière du Sud</i> .....	17
3a - Contexte particulier .....	17
3b - Actions des pouvoirs publics.....	18
3c - ONG et société civile rurale .....	19
3d - Tendances.....	19
1.4 L'OUVERTURE DES PISTES PASTORALES : LE DÉFI DE L'ACCOMPAGNEMENT DE PROCESSUS .....	21
1.5 LA SÉCURISATION DE LA MOBILITÉ : UNE LUTTE CONTINUE QUI MOBILISE LES ÉLUS.....	22
1.6 L'OCCUPATION AGRICOLE DES TERRES ET L'ABSENCE DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	22
1.7 LA GESTION ALTERNATIVES DES CONFLITS : DES APPROFONDISSEMENTS NÉCESSAIRES.....	22
1.8 LA CHARTE PASTORALE ET SES TEXTES D'APPLICATION : UN CADRE JURIDIQUE ADAPTÉ.....	23
<b>ETUDE DE CAS.....</b>	<b>25</b>

### Illustrations

<i>Figure 1: Evolution des effectifs et des ventes de bétail de 1984 à 2006</i> .....	5
<i>Figure 2: Axes d'exportation du bétail depuis la période coloniale (source G. Drouressoulle)</i> .....	8
<i>Figure 3: Localisation des zones d'étude</i> .....	9
<i>Figure 4: Le Delta du Niger et ses influences</i> .....	10
<i>Figure 5: Stratégies espace-troupeau-pouvoir dans le Delta de la Dina (source N Diakité)</i> .....	11
<i>Figure 6: Aménagement hydraulique dans le Delta du Niger (source ON)</i> .....	12
<i>Figure 7: Chaîne des réserves et parcs naturels du Mali-Ouest</i> .....	14
<i>Figure 8: Grande transhumance, migration agricole et forêts classée, région de Sikasso (C. Dembélé, 2005)</i> .....	18
<i>Figure 9: Mécanisme gestion des conflits à Bankass (Sahel eco)</i> .....	23
<i>Figure 10: Delta du Niger vs Seno</i> .....	26
<i>Figure 11: Synthèse des problématiques territoriales</i> .....	27
<i>Figure 12: Carte pastorale de Bankass (IER, Sahel eco)</i> .....	35
<i>Tableau 1: Elevage bovin dans la sous région après les indépendances (source Club du sahel)</i> .....	8
<i>Tableau 2: Synthèse des tendances et des spécificités zonales</i> .....	21
<i>Tableau 3: Démarche synthétique SOS et Sahel eco</i> .....	28

## Introduction

La mobilité du bétail permet à des millions de pasteurs et d'agropasteurs de mener des existences productives dans des zones que peu d'autres producteurs peuvent exploiter. Elle est cruciale pour les moyens d'existence locaux, pour le commerce et pour faire face au changement climatique. Des efforts importants sont en cours dans plusieurs régions d'Afrique pour améliorer la mobilité du bétail et supprimer les obstacles entravant la flexibilité inhérente aux systèmes pastoraux.

IIED met en place un projet qui rassemblera les leçons issues de ces différentes initiatives afin de mieux comprendre l'importance de la mobilité du bétail dans les zones arides. Ainsi, le projet posera les bases d'un programme de travail à plus long terme visant à faciliter la mobilité du bétail en Afrique de l'Est et de l'Ouest et à promouvoir le caractère durable des systèmes pastoraux et agropastoraux.

L'étude pour le Mali a été confiée à Intercooperation<sup>1</sup> avec la gestion administrative de Sahel Eco<sup>2</sup>.

Le présent rapport aborde :

- le pastoralisme en général au Mali à travers trois zones distinctes que sont le Delta intérieur du Niger et les systèmes exondés dépendants, le Mali Ouest et enfin le Sud cotonnier.
- une étude de cas pratique de Sahel Eco dans la région de Mopti sur la sécurisation de la mobilité pastorale et le soutien des initiatives acteurs locaux
- des fiches de projets/programmes ayant intervenu sur l'élevage au Mali ou sur le point de le faire

L'élevage au Mali est une activité économique et sociale de première importance depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Ces dernières années il représente régulièrement plus de 10% du produit intérieur brut et est le troisième contributeur aux ressources d'exportation après l'or et le coton.

Depuis la période des empires, les sociétés rurales ont cherché à réglementer l'activité pastorale. C'est ainsi que dans la zone du delta intérieur du Niger, la 'Dina' a été instaurée pour organiser les activités agricoles et pastorales. Mais bien avant cette Dina, les guerriers sécurisaient la mobilité des troupeaux selon des accords établis entre les pasteurs et les royaumes Bamanan. Avec la colonisation, d'importants axes commerciaux ont été ouverts et protégés pour fluidifier le trafic du bétail à l'intérieur du Soudan Français et ses liens transfrontaliers vers les ports maritimes.

D'importantes transformations ont eu lieu qui sont de nature à modifier aussi l'activité pastorale partout sur le territoire national :

- La politique agricole et de sécurité alimentaire amène des aménagements ruraux de grande envergure qui affectent le parcours des troupeaux dans les zones agricoles.
- Les changements climatiques et la dégradation des ressources naturelles réduisent aussi le potentiel nutritif et les espaces pastoraux.
- Dans les zones cotonnières, le cheptel autochtone s'est très bien développé alors que ces zones étaient aussi convoitées par les troupeaux transhumants du Centre et du Nord. De nouveaux chantiers de compétition sont donc ouverts.

---

<sup>1</sup> Fondation suisse pour le développement et la coopération, délégation au Sahel, [www.dicsahel.org](http://www.dicsahel.org)

<sup>2</sup> ONG malienne intervenant dans le développement rural et ayant des liens historiques avec SOS Sahel GB

- Les pasteurs et les agro pasteurs sont en brassage perpétuel. En même temps ils ont acquis des connaissances impressionnantes sur tous les plans techniques y compris la santé animale qu'ils ont tendance à pratiquer eux-mêmes.

Ces transformations sont-elles bien connues pour mieux accompagner les acteurs dans leurs stratégies de développement ? La décentralisation est-elle un cadre approprié pour soutenir les initiatives locales qui émergent çà et là pour assurer la mobilité pastorale et le rôle économique de l'élevage ? Le rapport tente d'éclairer cette situation au Mali.

## **Contexte et importance de l'élevage au Mali**

### **2.1. Cadre politique**

Le cadre politique au Mali est essentiellement marqué par la décentralisation, la déconcentration, le multipartisme démocratique. Ces processus institutionnels et administratifs ont une incidence certaine sur la vie de la nation et la mentalité du citoyen.

Les maliens sont fiers de leur décentralisation qu'ils présentent comme un modèle d'inspiration dans la sous région. En effet, l'Etat a décidé d'instaurer, d'un seul coup, le découpage territorial en communes, cercles et régions et de transférer beaucoup de responsabilités aux organes élus des collectivités. Sept cent trois (703) communes ont ainsi été créées depuis les élections de 1999. Ce processus s'est achevé par la mise en place du Haut Conseil des Collectivités Territoriales où siègent les élus nationaux issus de la base communale. Tous ces organes ont la lourde charge des fonctions de planification, de gestion budgétaire, de développement local. Ils ont compétence en matière d'organisation de l'espace entre les activités de production rurale, y compris les aspects d'élevage et de mobilité pastorale.

Les trois plus grandes avancées récentes qui touchent le sous-secteur de l'élevage au niveau politique sont :

- La Charte pastorale et ses textes d'application (2001)
- La Politique de développement de l'élevage (2004)
- La Loi d'orientation agricole (2006)

### **2.2. Cadre physique**

Ce vaste pays qu'est le Mali (1 241 238 km<sup>2</sup>) est très contrasté allant du désert au Nord à un climat soudanien au Sud en passant par le sahel au centre. C'est dire si les conditions physiques sont variées et parfois instables, notamment avec le changement climatique. Cette variabilité affecte sérieusement les conditions de vie des populations, y compris les sociétés pastorales, et la dynamique des ressources. Avec une pluviométrie qui passe de 200 mm au Nord à 1200 au Sud, il est évident que l'état des pâturages et des ressources agropastorales en général change énormément. Il en est de même pour les densités humaines qui passent de 1 habitant au km<sup>2</sup> à 60 par endroits.

Le pâturage herbacé est essentiellement constitué de graminées et de légumineuses 'sauvages'. En plus, les agriculteurs ont une contribution essentielle au niveau des résidus de récoltes et des cultures fourragères (ces dernières ne sont pas encore produites à grande échelle). Le bétail profite aussi de façon très significative des pâtures aériennes avec les arbres et arbustes de tous genres : Epineux, Pterocarpus, Khaya, Ficus et diverses Lianes.

Au niveau hydrographique, le pays a un excellent avantage avec les fleuves Niger et Sénégal dont les bassins versants offrent de l'eau et de la pâture. Le Niger offre avec son delta central

une des zones pastorales les plus convoitées du pays. Par contre, au-delà de ces grands systèmes hydrologiques il y a très peu de cours d'eau permanents capables de traverser la période difficile de sécheresse notamment entre Janvier et Mai.

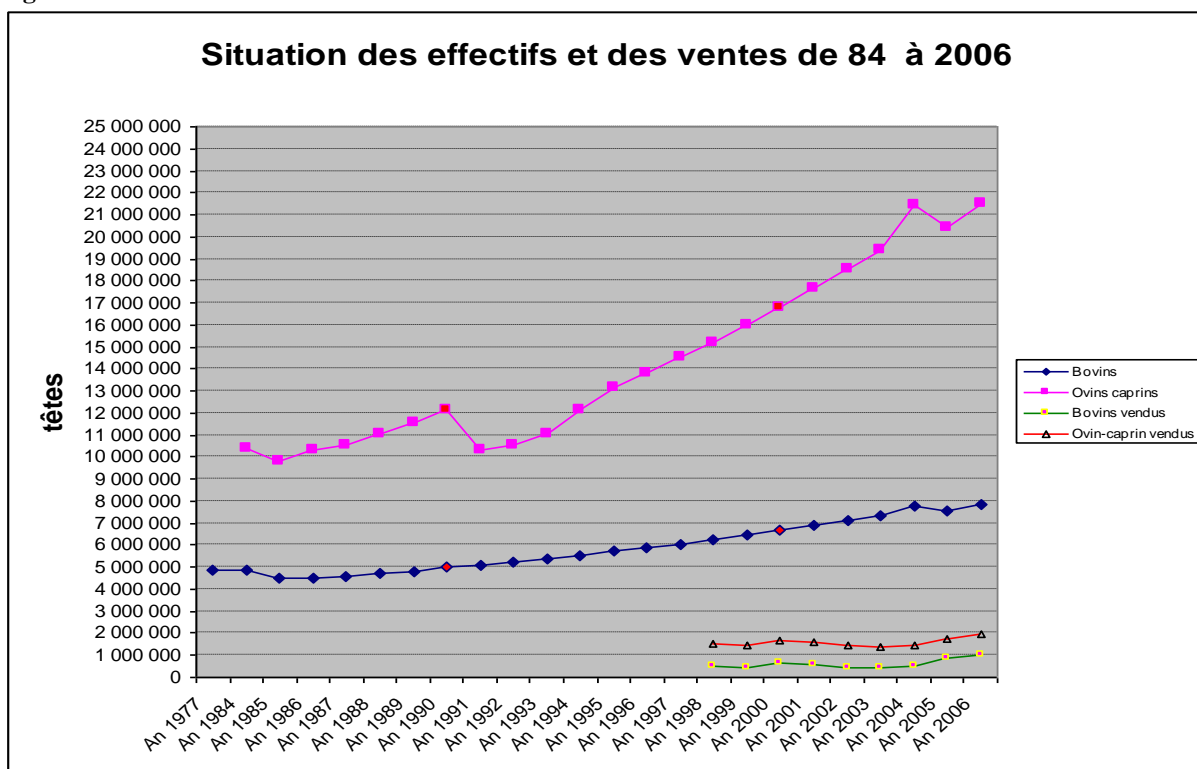
Il existe aussi plusieurs forêts classées, réserves et parcs qui contribuent de façon substantielle aux ressources pastorales.

### 2.3. Cadre économique

Le Mali fait partie des pays les plus pauvres de la planète (PNUD, 2006). Mais des efforts importants sont faits pour assainir les finances et l'environnement économique. Ces efforts sont appréciés des grandes institutions financières (BM, FMI, UE, BAD) et le Mali a fait un taux de croissance entre 4 et 7% ces 8 dernières années. Il est vrai que la conjoncture actuelle ne permet pas de maintenir cette croissance qui est remise en cause avec la vie chère.

L'élevage est le troisième pilier des ressources d'exportation du Mali. Les deux premiers piliers sont respectivement l'or et le coton. Ces deux sont d'ailleurs des « géants aux pieds d'argile » avec une filière cotonnière en faillite structurelle et des réserves d'or en épuisement. La contribution de l'élevage au PIB dans la période 1990-2002 à été de 11% en moyenne. Dans le secteur rural, l'élevage représente 50% de la part de l'agriculture et presque 30% de la part du secteur primaire (Politique nationale de développement de l'élevage, 2004-2009).

Figure 1: Evolution des effectifs et des ventes de bétail de 1984 à 2006



Les effectifs bovins et ovins/caprins ont une croissance quasi régulière de respectivement 3% et 5% environ ces 15 dernières années. Cependant, On voit bien sur ce graphique (Figure 1) que le cheptel bovin global s'est bien remis de la sécheresse de 1984 mais il a fallu six (6) à 7 ans pour y arriver. A partir de 2005 une nouvelle tendance peut être constatée. Il s'agit (i) d'une accélération des ventes d'animaux qui bien sûr son effet sur (ii) l'évolution des effectifs. Malgré les difficultés dues à l'insécurité et les guerres, les pasteurs et opérateurs économiques ont su ouvrir de nouvelles perspectives et débouchés (Sénégal, Guinée) mais aussi une consommation intérieure forte.

## La Mobilité pastorale : fonctionnement et tendances

### 1.1 Mobilité et transhumance

Les systèmes d'élevage ont été largement étudiés en Afrique par les experts zootechniciens et vétérinaires. Le concept de la '**mobilité**' met en avant *le mouvement* dans l'exercice d'élevage. Ce mouvement qui entre dans la stratégie de l'éleveur revêt plusieurs formes et amplitudes qui vont en déterminer les variantes. Une de ces variantes est la transhumance.

La **transhumance** elle-même est définie originellement par « le déplacement pendulaire annuel des troupeaux selon l'alternance des saisons sèche et pluvieuse ». Cette transhumance qui peut être à courte ou à longue distance est motivée par plusieurs facteurs dont les plus déterminants sont :

- a. La recherche de pâturages adaptés : le pasteur décide d'amener son bétail dans des régions où le pâturage est plus disponible ou meilleur pour une époque donnée.
- b. L'eau et les pluies : le pasteur décide soit de rejoindre des points d'eau plus loin, soit de quitter des zones où il y a trop d'eau.
- c. L'hygiène et santé : le pasteur décide de quitter une zone qu'il juge, selon les conditions du moment, dangereuse pour son bétail ou pour lui-même. Cette dernière option peut contenir aussi un aspect sécuritaire humain.
- d. Commercialisation : le déplacement peut être motivé par la quête d'un marché et des infrastructures commerciales.

La mobilité englobe aussi des stratégies plus complexes ou professionnelles proches de la transhumance mais qui ont leurs propres spécificités :

- le **nomadisme** pastoral dans lequel toute la famille se déplace avec ses biens et des animaux au gré de conditions du milieu sans forcément avoir un calendrier clair de retour initial.
- l'**exportation** sur pied qui est ce qu'on appelait « tiogal ». Les troupeaux sont presque tous destinés à être vendus et sont conduits comme tel sur les axes de commercialisation/exportation. Avant que les législations de transport du bétail soient modifiées, c'était une forme très courante (et peut être même actuellement encore). Le berger qui est en fait un bon mercenaire professionnel revient sans troupeau après que le propriétaire ait réceptionné et vendu ses animaux.
- la **petite mobilité** qui consiste au déplacement plus ou moins court des animaux aux environs du terroir de quelques jours à quelques semaines. Cette forme est répandue un peu partout surtout dans les zones agropastorales du Sud.

### 1.2 Aperçu historique

Il est difficile et risqué de remonter trop loin dans le temps pour appréhender l'évolution de l'élevage au Mali et de ses différentes formes. Cependant, la transhumance et l'exportation de bétail ont une histoire très riche si l'on s'en tient aux époques des grandes conquêtes (empires), de la colonisation (Soudan français), et du Mali libre et indépendant.

#### 3.2.1 La période des empires

L'Afrique conquérante a fait émerger beaucoup d'empires et de royaumes. L'histoire de ces époques est jusqu'à présent bien présente dans les écoles mais surtout au niveau des griots (maîtres coutumiers de la parole et mémoire collective). Le Mali est encore fier aujourd'hui quand on parle du 'mandé' du 'kaarta', du 'songhoï' ; du 'kénéDougou', du 'bamanan Ségou' etc. A cette époque il y avait déjà des pratiques d'élevage. Les *chameaux* étaient déjà utilisés au Nord comme moyen de transport lors des caravanes commerciales. Les *bovins* et petits

ruminants étaient dispersés à travers les régions Centre, Est, Ouest et même Sud et n'étaient pas introduits en agriculture comme attelages. Il faut aussi rappeler le rôle important des *chevaux* dans l'équipement des troupes à travers les brigades de la cavalerie.

A titre d'illustration, examinons le cas du royaume Bamanan de Ségou et son influence sur le fonctionnement pastoral dans le Delta du Niger et même sur le plateau Dogon entre le 18<sup>ième</sup> et le 19<sup>ième</sup> siècle.

**Le Bamanan** sous Biton Coulibaly et Da Monzon Diarra assoie une administration territoriale qui va affecter l'élevage de toute la zone du delta. Fort de ses guerriers et des petits chefs qu'il a sous tutelle, le royaume met en place un système de prélèvement de taxes aux propriétaires de bétail. Ces derniers, compte tenu d'un contexte de grande insécurité, de pillage et de banditisme acceptent de se plier à cette organisation fiscale et reçoivent en contrepartie la protection du cheptel qui peut donc continuer avec la stratégie de mobilité/transhumance. Les sociétés peules de cette époque (avant la Dina) n'étaient pas militairement mieux organisées et cette tutelle les arrangeait et permettait à leurs petits chefs de diriger le pouvoir local. Les troupeaux étaient ainsi conduits sous escorte – contingentement - bien organisée avec (N. Diakité) :

- une première partie du troupeau avec les bergers devant
- un groupe avec la famille et les affaires
- un groupe de guerrier en cavalerie fermant la marche

**Sekou Amadou** va changer tout ça en instaurant la Dina dans le Delta vers 1818 (N. Diakité, 1999). Cette Dina n'est autre qu'une loi de fonctionnement et de réorganisation des sociétés pastorales dans la zone. Elle s'inspire de l'Islam, ou du moins sa pédagogie d'appropriation. Ces praticiens vont conceptualiser le troupeau et la culture de transhumance. Nous en reparlerons plus loin.

### 3.2.2 La période coloniale

Cette période douloureuse des 19<sup>ième</sup> et 20<sup>ième</sup> siècles va marquer de ses empreintes d'histoire pastorale du Mali qui était appelé Soudan Français et auquel étaient intégrés des territoires aujourd'hui en Mauritanie (Nema) au Burkina (Tougan, Ouahigouya). Les gouverneurs des colonies vont asseoir une administration et une économie de matières premières. Le développement de l'élevage va prendre un essor considérable.

Les échanges commerciaux vont faire émerger tout un réseau d'axes de mouvement du bétail vers l'extérieur. Il s'agit principalement des axes en direction du Ghana (Gold Coast), de la Côte d'Ivoire (Ivory Coast), du Sénégal, de la Guinée.

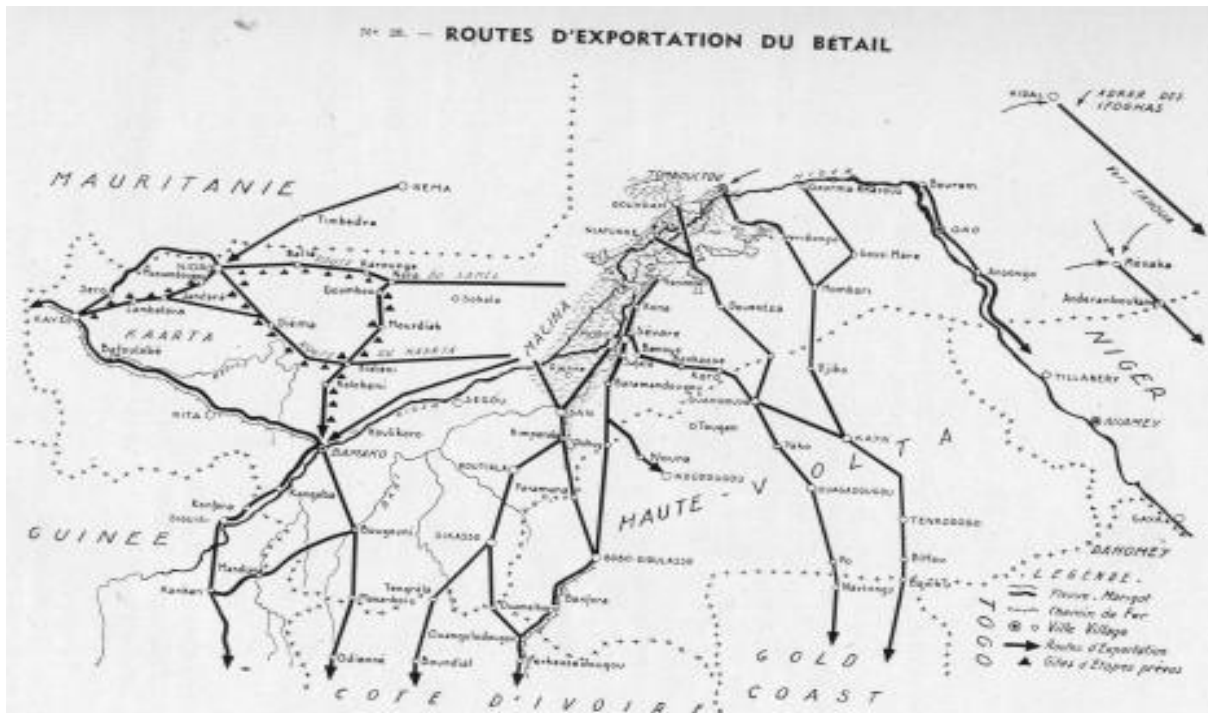


Figure 2: Axes d'exportation du bétail depuis la période coloniale (source G. Droutressouille)

Les premières politiques et les investissements dans l'élevage vont apparaître progressivement. Il faut remarque que tous ces animaux en mobilité vers l'extérieur partaient sur pied, guidés par des bergers qui parcourraient des milliers de kilomètres bravant le danger, la fatigue, la maladie. On peut bien imaginer que seuls les animaux les plus robustes pouvaient être mis en route, même si à l'arrivée il y avait souvent des pertes de poids. Les politiques de l'époque ont mis en place un dispositif vétérinaire (santé animale), hydraulique (puits et forages), commercial (abattoirs et marchés à bétail)...et ont commencé à déparasiter les zones infestées de mouches. Les axes de commercialisation et les parcours de transhumance ont été « tracés » depuis cette époque avec un contrôle de l'administration coloniale qui gérait les conflits.

### 3.2.3 Le début des indépendances

Les travaux entrepris pendant la période coloniale en matière d'élevage ont être poussés plus loin avec les premiers gouvernements libres de la République. L'amélioration de race, la santé animale, l'ouverture de nouveaux pâturages désinfectés, les aménagements hydro agricoles et pastoraux etc.

Le Mali depuis ce moment est bien conscient du potentiel énorme que représente le cheptel qui est un des plus importants de la sous région. Le tableau ci-après résume bien la situation.

Bovins	Mali	Niger	Burkina	Sénégal
Exportation nettes 1968	3 244	23 561	15 238	10 416
Exportations nettes 1977	16 315	16 100	5 860	-1 574
Effectifs 1977	4 893 600	4 149 000	2 156 500	2 550 200
Effectif 1984	4 899 000			
Effectif 1985	4 540 000			
Effectifs supposes en 2000	6 243 700	5 489 400	2 156 500	2 550 200

Tableau 1: Elevage bovin dans la sous région après les indépendances (source Club du sahel)



La sécheresse de 1973 a cassé la dynamique d'exportation de plusieurs pays mais le Mali s'est tiré relativement bien. Le fait du changement de régime politique (fin du socialisme avec le coup d'Etat de 1968) ouvre aussi des possibilités de libéralisme économique.

On estimait que l'élevage sédentaire ne représentait que ¼ du cheptel malien, 1/10 de celui du Niger, 1/5 au Burkina et 0 en Gambie et Mauritanie (Club du Sahel, 1980).

Il faut relever que l'introduction et le développement de la culture cotonnière dans les régions Sud sera un facteur déterminant dans le croît du cheptel national ainsi que la part de l'élevage sédentaire.

### 1.3 Tendances principales et transformations en cours

Nous allons distinguer trois zones pour la suite de l'étude pour caractériser le pastoralisme au Mali :

1. Le Delta intérieur du Niger et ses dépendances
2. La Petit Nord ou Mali-Ouest
3. La zone Cotonnière Mali Sud

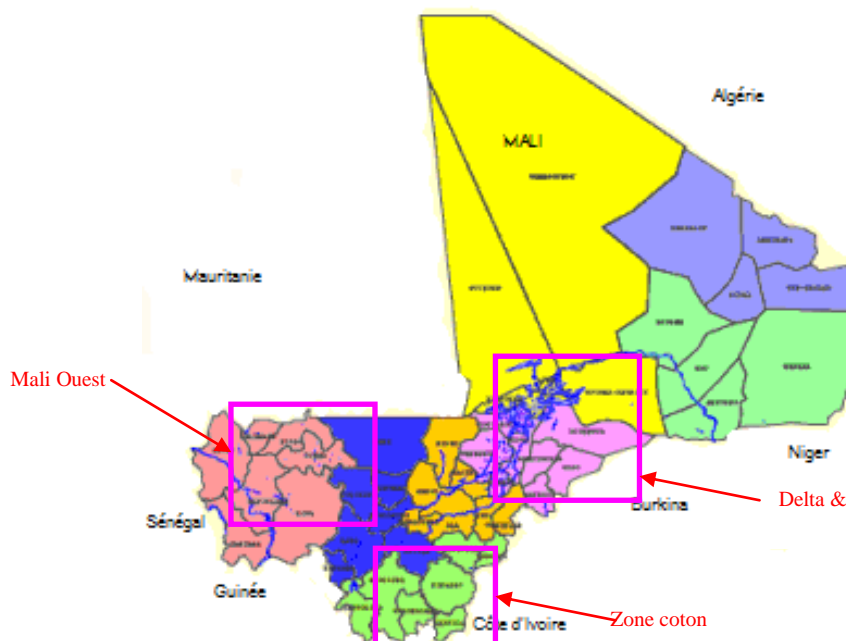


Figure 3: Localisation des zones d'étude

#### 3.3.1 Zone du Delta intérieur du fleuve Niger et les systèmes connexes

##### 1a - Contexte particulier et fonctionnement pastoral

Le contexte particulier de cette région est le système hydrologique du fleuve Niger et ses implications pour les communautés rurales. C'est un système particulièrement complexe dont le rythme est fonction de la crue et de la décrue du fleuve. Ce rythme lui-même étant sous influence du climat et des activités humaines.

Cette région est l'une des plus importantes zones d'élevage du Mali. Au niveau des effectifs bovins, la région de Mopti détient plus du ¼ du cheptel national. Si on y ajoute Ségou et Tombouctou c'est presque la moitié des effectifs qui s'y trouve.

Ici, le principal enjeu est les **pâturages inondables** que sont les « bourgoutières ». Ces précieux pâturages sont l'objet d'une grande convoitise de tous les acteurs de l'élevage. Son fonctionnement est particulier et a été fortement marqué par la Dina.

Pendant la saison des pluies, quand les mares et lits du fleuve sont en eaux, les troupeaux vont dans les **zones exondées**. Ils y pâturent et profitent des cours d'eau temporaires sur les plateaux et les glacis. Au fur et à mesure que les conditions en eau et en pâturages se dégradent, les troupeaux font un repli vers les zones inondables. Ils séjournent dans les **zones d'attente** à proximité des bourgoutières et des cultures de décrues faites par les agriculteurs. Quand les conditions de retour sur les zones inondées sont réunies, et ce au fur et à mesure que la décrue progresse selon un schéma « amont vers aval », les troupeaux font le célèbre cérémonial de la « traversée » qui signale l'ouverture et l'accès au précieux **pâturage de bourgou**.

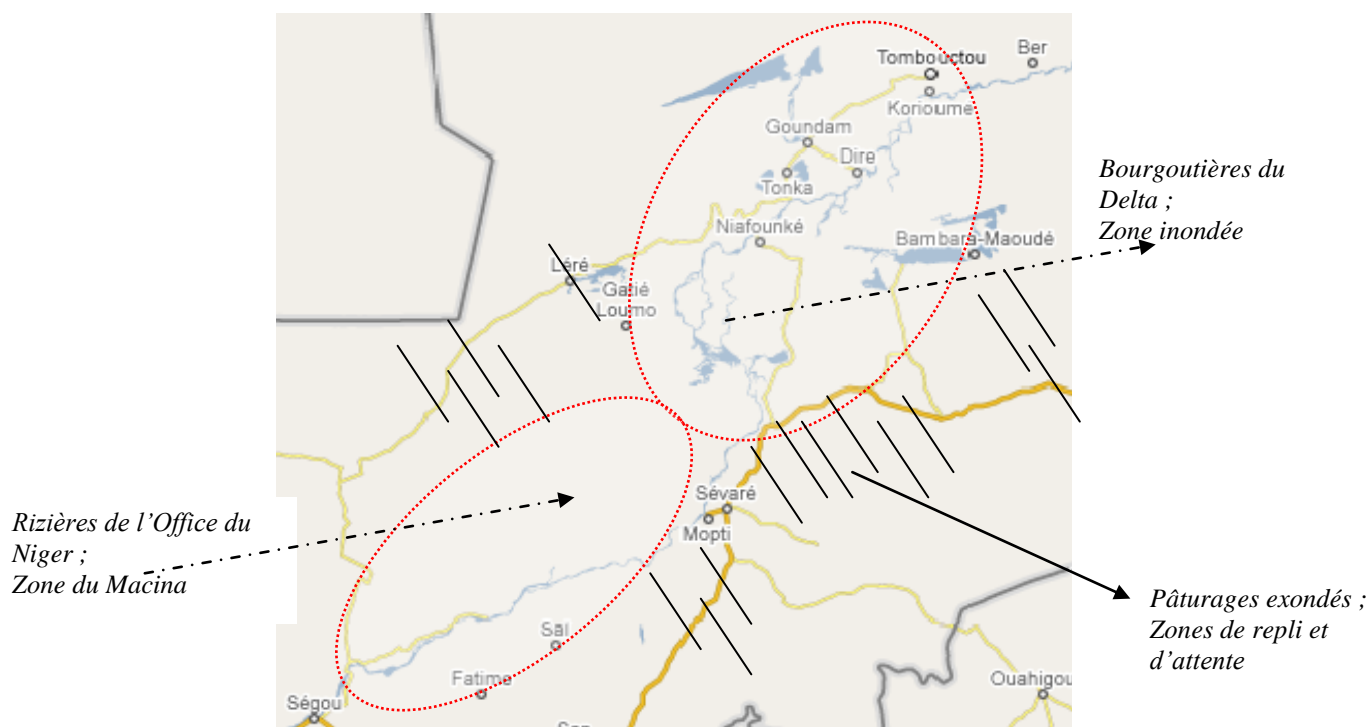


Figure 4: Le Delta du Niger et ses influences

### 1b - Organisation spatiale mise sur pied par la Dina

Cette organisation des ressources selon le temps et dans l'espace est un héritage de la Dina qui fût installée en 1818. Aujourd'hui les administrateurs, les services techniques et les élus s'en inspirent pour élaborer un calendrier précis d'accès aux bourgoutières.

Les différentes zones de pâtures ont été soigneusement identifiées selon leur potentiel. Elles constituent un 'archipel' de ressources stratégiques autour des quelles l'élevage, la pêche et l'agriculture s'exercent de façon ordonnée dans le temps. Pour coordonner cette organisation spatiale, Sekou Amadou découpe le territoire en cinq provinces, à la tête desquelles il y a un pouvoir délégué.

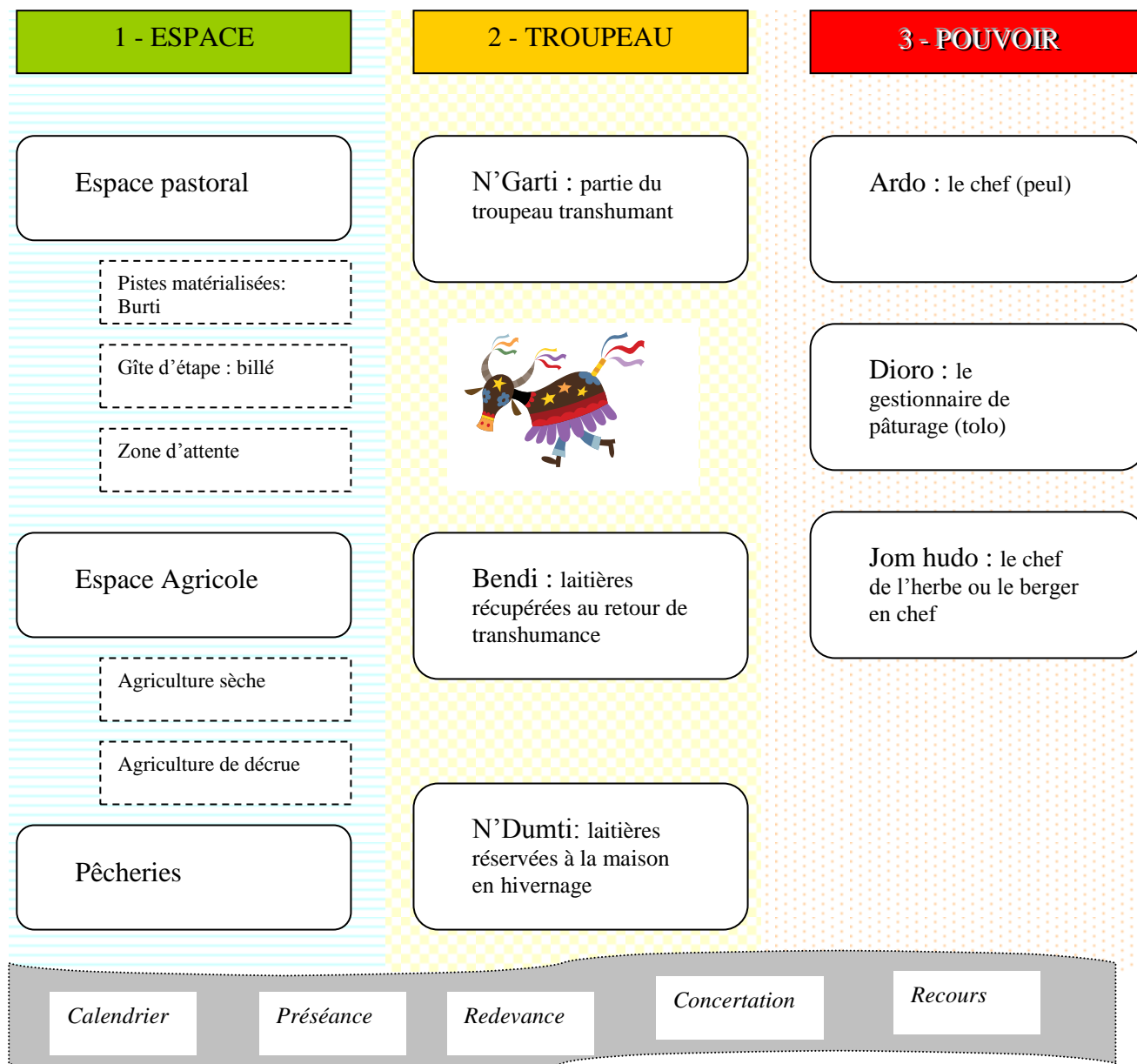
### Organisation du pouvoir

La Dina a un fondement culturel et sociopolitique très fort. Il s'agit entre autre d'atteindre des objectifs stratégiques suivants :

- réduire l'influence du royaume bamanan de Ségou dans la zone ou du moins contrer ses impacts culturels

- créer une nouvelle dynamique d'islamisation
- reprendre en main les mouvements de transhumance et de gestion des bourgoutières
- asseoir une société peulh de façon plus solide et organisée ; y compris la sédentarisation des peuls dans les villages.
- « professionnaliser » la gestion du troupeau

Figure 5: Stratégies espace-troupeau-pouvoir dans le Delta de la Dina (source N Diakité)



La colonne 1 représente l'espace et son organisation entre les principales activités

La colonne 2 représente le troupeau et sa classification selon le mode de gestion

La colonne 3 donne une idée des personnages clés détenteurs du pouvoir

La trame transversale en bas constitue les instruments avec lesquels ce pouvoir s'exerce.

### 1c - Actions des pouvoirs publics

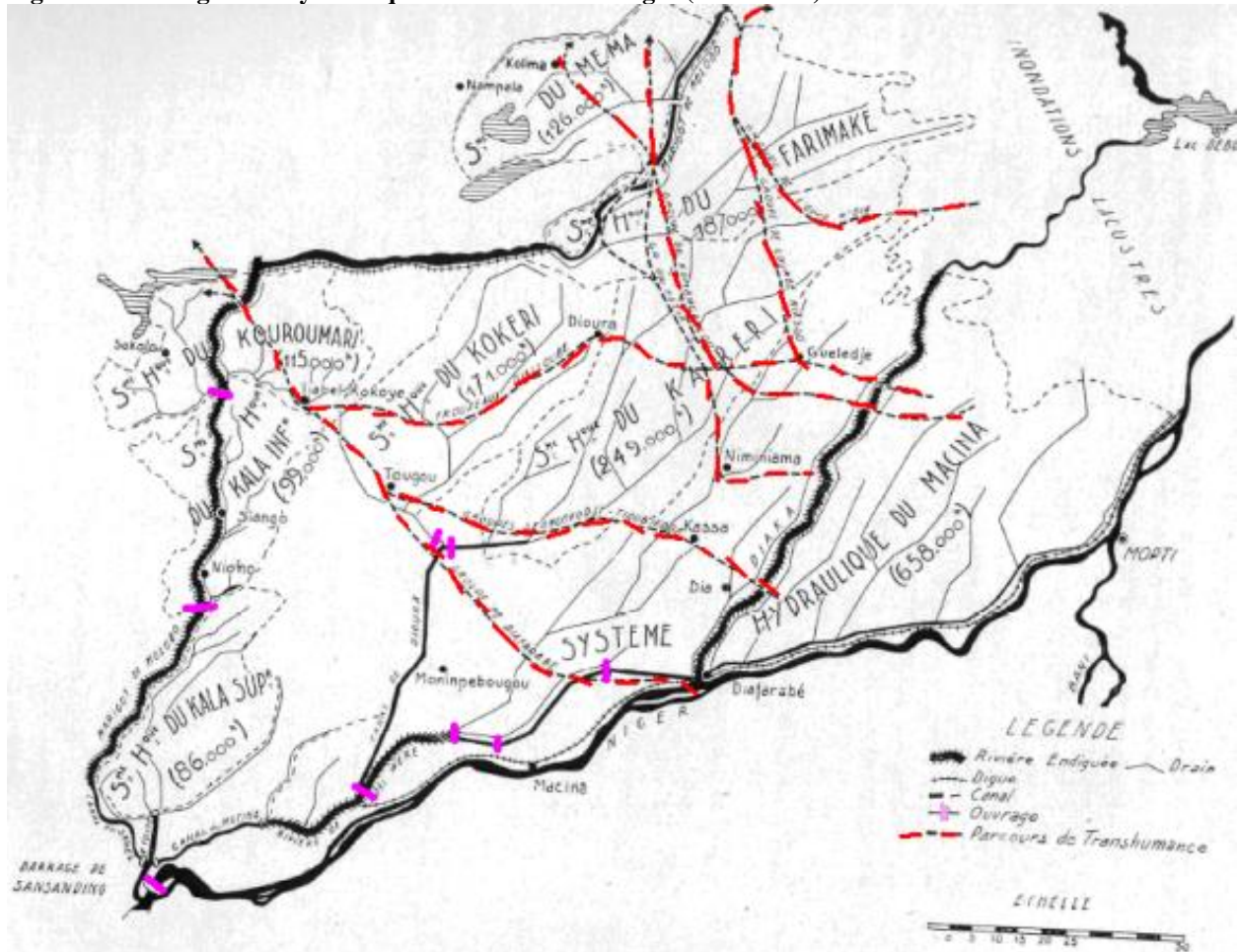
Deux évènements résument bien le rôle des pouvoirs publics dans cette zone et ses implications sur le développement de l'élevage. Il s'agit :

- 1) Des aménagements agricoles de l'office du Niger ON
- 2) De l'opération de développement de l'élevage à Mopti ODEM

## Office du Niger

Cet office qui a été pensé, conçu par le colonisateur et repris en main par la République du Mali est une œuvre gigantesque. Il s'agit de transformer le potentiel de toutes ces surfaces inondables en « grenier de l'Afrique de l'Ouest ». C'est toute la zone de Ségou (office riz), du Macina et du Pongori qui va être transformée en rizières, plantations de canne à sucre et plus tard cultures maraîchères. D'importantes zones seront aplanies et canalisées alors que d'autres feront l'objet d'un système de drainage qui va les désengorger.

Figure 6: Aménagement hydraulique dans le Delta du Niger (source ON)



## L'ODEM (opération de développement de l'élevage à Mopti)

Cette œuvre fait partie de la série des « opérations de développement » qui ont émergées dans les années 70' notamment suite à la sécheresse de 1973. Il fallait faire face à la crise d'une part, mais aussi afficher une ferme volonté de changer durablement la dynamique de développement du pays basée sur ses ressources et ses potentialités. La Région de Mopti était déjà considérée comme une zone d'élevage par excellence.

Cette opération a l'avantage de prendre en compte aussi bien les zones pastorales inondées du delta intérieur que celles des zones exondées dans le Seno, le Gondo, le Plateau Dogon (voir Figure 10)

## 1d - Tendances

Le développement de la zone du delta intérieur et de ses dépendances connaît des transformations importantes qui sont de nature à affecter le pastoralisme.

### » La transformation des zones pastorales en rizières

Cette tendance forte est née depuis la période coloniale qui a voulu transformer cette zone en grenier de l'Afrique. Cette priorité politique sera reprise par les gouvernements successifs après les indépendances. Si l'objectif est louable et légitime il n'en demeure pas moins que les politiciens et les ingénieurs n'ont pas toujours su concilier les différents usages de cette richesse naturelle. Ces zones du Delta sont aussi des ressources pastorales depuis très longtemps. Les aménagements doivent y tenir compte et prendre en considération la dynamique des troupeaux. Les régions les plus touchées dans ces aménagements et qui affectent le pastoralisme sont les zones du Macina le Pondori et une partie du Farimamé (fig 6).

Le Gouverneur du Soudan Français E. Louveau écrit ceci, parlant de la zone du delta et du Mali « *Ce pays n'est point appelé à subir de grandes révolutions agricoles ou industrielles, mais à se développer harmonieusement dans son cadre traditionnel...et on n'y voit point cette évolution sans que le bétail y soit intimement mêlé. Le Macina reste le berceau du bétail Ouest-africain* ». Et d'avertir : « *Les améliorations à envisager doivent être simples, pratiques, adaptées au pays et aux éleveurs* ».

D'ailleurs, une commission chargée de voir l'impact sur le pastoralisme s'était penchée sur cette transformation en 1950. Elle écrit « *Molodo est mis en valeur et ensuite Macina et Diafarabé. Beaucoup de travaux et de réalisations rizicoles sont prévues. Lorsqu'à plus grande échéance encore, l'Office du Niger aura réalisé son plan de mise en valeur intégrale du delta central nigérien, l'élevage extensif, tel qu'il est pratiqué actuellement ne pourra plus subsister* ».

Monsieur Doutressoule qui était chef des services vétérinaires du Soudan français écrit : « *...du fait des aménagements des casiers Boky wéré Kokry Dia Diondori ...l'élevage du Macina risque d'être profondément transformé et il est difficile de prévoir son avenir* ». Il indique qu'il lui paraît impossible de réglementer les parcours dans le temps avec l'agriculture et averti qu'on va encore plus concentrer les enjeux sur les bourgoutières déjà chargées.

Avec le recul on constate que le berceau du bétail malien (et non ouest africain) n'est pas tout à fait dans le Macina, qui entre temps, a été aménagé en rizières.

### » Installation de la décentralisation et profusion des centres de décision sur les bourgoutières

Après la Dina déjà, le nombre de Joro (gestionnaires de bourgoutières) a explosé dépassant aujourd'hui les 200, contre 60 (N. Diakité, 1999). Avec l'avènement de la décentralisation, ces chefferies ont tenté de se faire élire pour continuer à diriger et contrôler ces ressources stratégiques. Certains y sont bien parvenus. Par contre il y a eu des tentatives de contre pouvoirs avec les élus locaux. Toujours est-il qu'aujourd'hui, ces Joro sont en combine avec l'administration pour les décisions autour de la gestion de ces espaces. Il semble d'ailleurs que les Communes ne profitent pas de la rente occasionnée par le paiement des redevances autour des bourgoutières (S. Cissé date ?).

Avant cette transformation, l'ODEM qui fut un des plus grands offices de développement de l'élevage dans la région de Mopti avait fait monter les enchères pécuniaires et validé les interventions de l'administration et de la gendarmerie. Cette rente pouvait s'élever de 100 à 500 000 CFA par an et par troupeau (N. Diakité, 1999).

» **L'obstruction des pistes pastorales** aussi bien dans le Delta que dans les zones exondées qui font partie du système pastoral.

Cet obstacle à la mobilité est une forte tendance depuis le développement agricole des zones pastorales. De plus, les éleveurs sont aussi des producteurs agricoles et vice versa. C'est une transformation sociale et économique qui entraîne ces conflits liés à l'obstruction des pistes. Ce n'est pas un simple problème d'incivisme ou de querelles entre agriculteurs et peuls.

### 3.3.2 Zone Mali-Ouest

#### 2a - Contexte particulier

Cette région est aussi très contrastée avec une bande sahélienne Nord allant de Nioro au Nord de Kayes en passant par Diéma. Au Sud par contre on a un climat Soudanien et pré guinéen avec des précipitations pouvant dépasser les 1200mm. Cette partie Sud a un relief accidenté et enclavé. La région est traversée par le chemin de fer et ce n'est que tout récemment dans les années 2000 que les voies goudronnées ont apparues. Cette économie du rail a favorisé beaucoup d'échanges commerciaux avec le Sénégal, y compris le commerce du bétail. La zone Sud qui est très verdoyante et riche en eau n'est pas historiquement une région d'élevage. En revanche, la partie Nord a une culture pastorale historique. Aujourd'hui il y a un brassage important entre ces deux parties du Mali Ouest.

Par rapport au pastoralisme, deux caractéristiques majeures qualifient cette région du Petit Nord: (i) le chapelet de réserves et de parcs nationaux au centre et (2) les échanges transfrontalier avec la Mauritanie et le Sénégal.

#### Les réserves et Parcs.

Les ressources stratégiques particulièrement convoitées dans cette région sont constituées d'une succession de deux *02 parcs nationaux* (Baoulé et Bafing) et de six *06 réserves*. Les pasteurs convergent vers ces « pâturages au statut particulier » et points d'eau permanents même si ces ressources font l'objet d'une gestion étatique à travers le service des eaux et forêts (conservation de la nature).

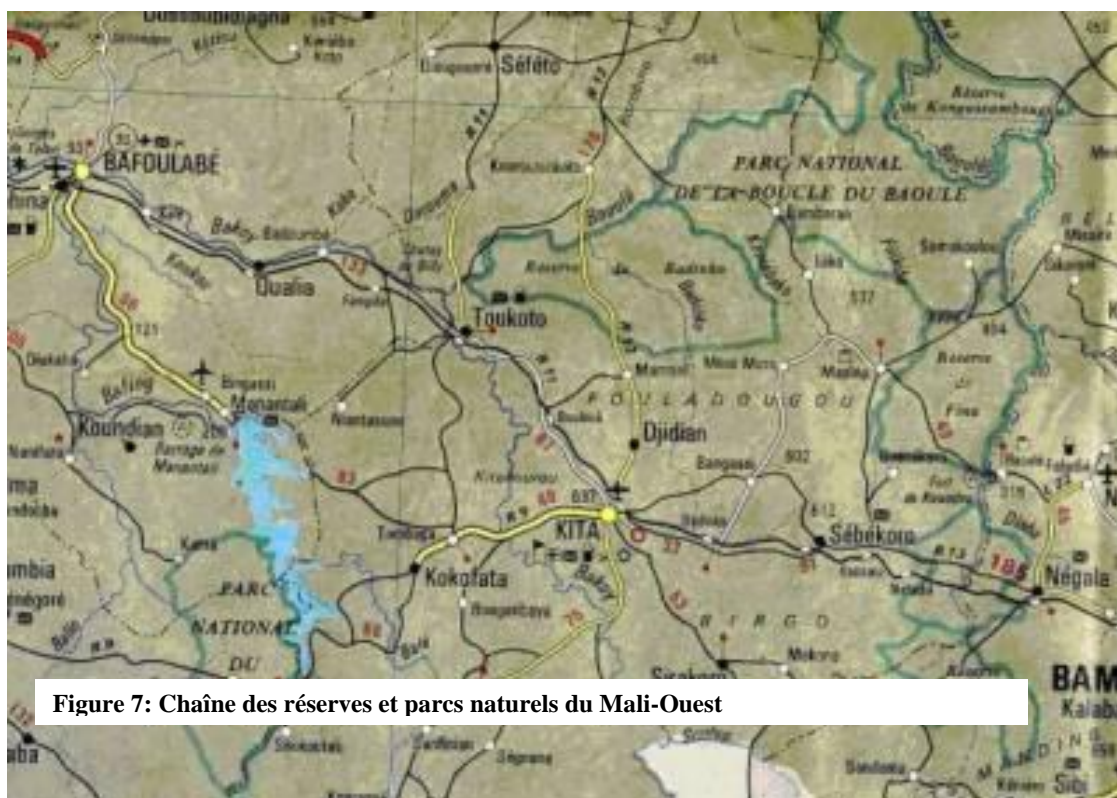


Figure 7: Chaîne des réserves et parcs naturels du Mali-Ouest

La législation consécutive au statut particulier (domaine classé) de ces espaces est régulièrement mise à mal face à la pression des besoins des pasteurs, des chasseurs et des agriculteurs. Il faut noter que ces pasteurs viennent de la zone Nord de cette région et aussi de la Mauritanie. Les 'chevriers' sont les plus surveillés dans l'exploitation pastorale des parcs et réserves (après les braconniers) d'autant plus que la législation interdit l'étêtage et même l'émondage des arbres et arbustes. Les pratiques d'accès au fourrage aérien des chevriers sont justement ces modes interdits par la Loi (Loi 95-004 ; art 45 et art 79). A l'extrême Sud se trouve la Guinée avec laquelle il y a aussi un mouvement de bétail.

### **La Zone frontalière** avec la Mauritanie et avec le Sénégal dans le KAARTA et la vallée du SERPENT.

Les peuplements de cette zone ont une longue expérience de l'élevage notamment les ovins caprins mais aussi le zébu maure. Historiquement, le Néma Mauritanien était rattaché au Soudan Français jusqu'en 1948; devenu Mali en 1960. Des axes de transhumance et d'exportation du bétail reliaient la partie Mauritanienne à la partie malienne et les deux convergeaient vers le Sénégal qui a toujours été un bon consommateur de viande (fig 2). Cette région n'est pas aussi riche en couvert ligneux et herbacé mais sa caractéristique essentielle est la présence des épineux. Ces épineux qui sont des Mimosacées et autres légumineuses sont très appréciés du bétail et riches en nutriments. Il y a aussi quelques terres salées qui sont indispensables à la santé des troupeaux dans le Sahel et le Désert.

### **2b - Actions des pouvoirs publics**

Il a souvent été reproché aux pouvoirs publics de n'avoir pas beaucoup investis dans cette zone Mali-Ouest qui est caractérisée par une forte et riche émigration humaine. Les expatriés de la **diaspora** envoient beaucoup d'argent à leurs parents et investissent dans le développement local. Cependant, il faut relever que le pouvoir public a mis en place des Opérations de développement qui ont eu un impact sur le pastoralisme :

- Classement des parcs et réserves
- Opération de développement intégré du Mali Ouest
- Opération arachide
- Projet gomme arabique
- La désinfection des territoires infestés d'Onchocercose et de Maladie du sommeil.
- Programme de développement de l'élevage au Sahel Occidental

Ce dernier programme **PRODESO** a fait beaucoup de réalisations dans la zone pour favoriser l'élevage. La première phase a été exécutée de 1978 à 1991. La deuxième a couvert la période 1993-2007. C'est donc un programme majeur dont la deuxième phase a été financée à plus de 6,5 milliards CFA avec la BADEA et l'appui de l'OPEP. On peut retenir les investissements suivants pour la deuxième phase du PRODESO:

- o 7 postes vétérinaires construits
- o 30 centres d'alphabétisation construits
- o 28 forages réalisés
- o 7 puits maraîchers réalisés
- o 46 puits réhabilités
- o 9 moulins fournis
- o 25 Motopompes installées
- o 26 puits pastoraux réalisés
- o 16 forages équipés
- o 17 parcs de vaccination construits
- o 3 mares aménagées
- o 3 petits barrages réalisés

- 25 pompes manuelles acquises
- 150 motos acquises

Une nouvelle phase transformée en nouveau projet - appelé PADESO - vient d'être accordée en 2008.

### 2c - ONG et société civile rurale

L'ONG suisse Helvetas met en œuvre un programme de prévention et de gestion des conflits PREGESCO dans la zone de Kita, Diema, Nara. Cette problématique de gestion de conflits mérite qu'on s'y attache un peu. Il est bon de réaliser des infrastructures et de classer des parcs et réserves mais il est indispensable de prendre en considération les nombreux conflits entre usagers et avec les pouvoirs publics.

Ce projet réalise aussi des investissements mais c'est surtout le mécanisme d'établissement du dialogue et de la négociation inter acteurs qui est sa valeur ajoutée. La sécurisation des parcours pastoraux, l'accès aux pâturages et aux points d'eaux sont des processus accompagnés dans ce programme. Des échanges et des visites et formations conjointes ont été faites entre les acteurs de ce programme et ceux de Sikasso en zone cotonnière où une autre ONG suisse (Intercooperation) a fait un travail pionnier dans ce domaine de la gestion et prévention de conflits en milieu agro pastoral.

### 3d - Tendances

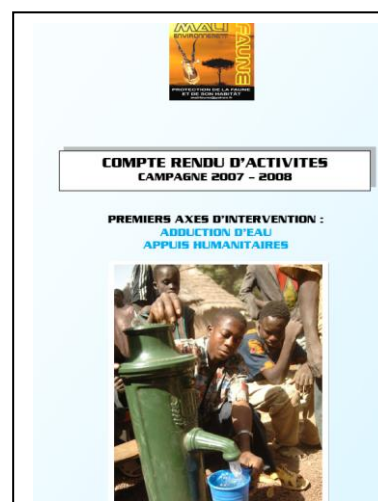
Nous avons choisi de documenter cette région parce qu'il s'y passe des transformations importantes qui ne semblent pas jusqu'à présent bien étudiées.

#### » Le classement des forêts et des zones de chasse

Si ces classements sont incontestablement utiles pour la nature (faune, flore, cours d'eau) il n'en demeure pas moins que la composante humaine et pastorale n'est pas bien traitée. La plupart de ces classements se font dans la douleur avec contestation de la population qui fini donc par adopter une attitude défavorable à la gestion durable des ressources. Le cahier de charge de ces espaces classés n'est pas négocié avec les différents usagers des ressources (agriculteurs autochtones, agriculteurs migrants, éleveurs du milieu, pasteurs transhumants, chasseurs normaux, braconniers etc.). C'est ce cahier de charge et ses clauses qui vont déterminer les détails des « droits d'usages », la pâture étant un de ces droits ainsi que la traversée des animaux.

On peut lire dans le rapport 2008 de Mali Faune Environnement<sup>3</sup>

*« Depuis 1997 Mali Faune souhaite amodier la zone Galé Limakolé qui représente l'un des plus beaux spots de biodiversité du pays. Les zones ne sont pas encore amodiées mais la commission réunie en Janvier 2008 a tranché en faveur du classement. Limakolé est le village le plus central. Les principales causes de dégradation de l'environnement sont : les feux, l'installation des hameaux de culture, l'émondage systématique des arbres et arbustes par les transhumants. Sa population a toujours été hostile à l'aménagement proposé. Pour sa première intervention financière lourde Mali Faune a décidé d'investir dans ce village. A la fin les*



<sup>3</sup> Une organisation privée impliquant des français dite à but non lucratif qui veut amodier toute une nouvelle zone comme réserve de faune Bafing/Falémé particulièrement dans les communes Galé Limakolé. La zone convoitée fait partie d'un ensemble transfrontalier avec la Guinée qui a fait l'objet d'un schéma directeur financé par l'UE.



*villageois ont affirmé qu'il ont gagné plus d'argent en travaillant avec le projet qu'en vendant le coton<sup>4</sup> ».*

Cette manière de voir les choses ne surprend plus personne avec les procédés de négociation par lesquels les pouvoirs et leurs alliés passent pour arriver à leur fin : études et conclusions d'experts partisans, cadeaux avec des forages, de vieux vêtements et chaussures pour enfants, médicaments etc.

#### » **L'ouverture d'un nouveau front cotonnier.**

La zone de Kita et environs était un bassin arachidier du Mali. Cette réputation est tombée dans l'anonymat après la crise qui a secoué la filière arachide dans les années 70 et 80. Après les événements de 1991 mais surtout la dévaluation du franc CFA, la compagnie cotonnière CMDT a décidé d'élargir la zone de production cotonnière à de nouvelles terres aptes. C'est ainsi que Kita et environs ont commencé à faire le coton. Des migrants agricoles « navetanes » ont accourus dans la zone venant de Kolokani, de Kati, de Nara ou Niono etc. L'ouverture de ce front cotonnier s'est accompagnée d'une nouvelle occupation de l'espace et un croît du cheptel bovin autochtone. A la longue, cette transformation peut avoir un sérieux impact sur la mobilité pastorale en attisant les conflits et en réduisant les espaces stratégiques.

#### » **L'expansion des mines d'or.**

La région de Kayes était historiquement connue pour son exploitation artisanale de l'or. Depuis 1995 ce sont de grandes mines d'or qui se sont installées avec des investisseurs Sud africains, Ghanéens, Canadiens etc. L'une et l'autre forme d'exploitation aurifère ont des impacts sur le pastoralisme :

- occupation de l'espace
- pollution des nappes et des eaux de surface
- creusement de trous non rebouchés qui constituent un danger d'accidents mortels pour les animaux et les bergers.

#### » **Développement de l'axe commercial vers Dakar.**

Avec la crise en Côte d'Ivoire, beaucoup de commerçants se sont orientés vers le Sénégal. L'exportation du bétail dans cette direction a aussi pris de l'ampleur. Cela a commencé par les ovins (moutons de tabaski) et s'est rapidement élargi aux bovins qui partent par camions embarqués sur les marchés à bétail aménagés çà et là.

### **3.3.3 Zone cotonnière du Sud**

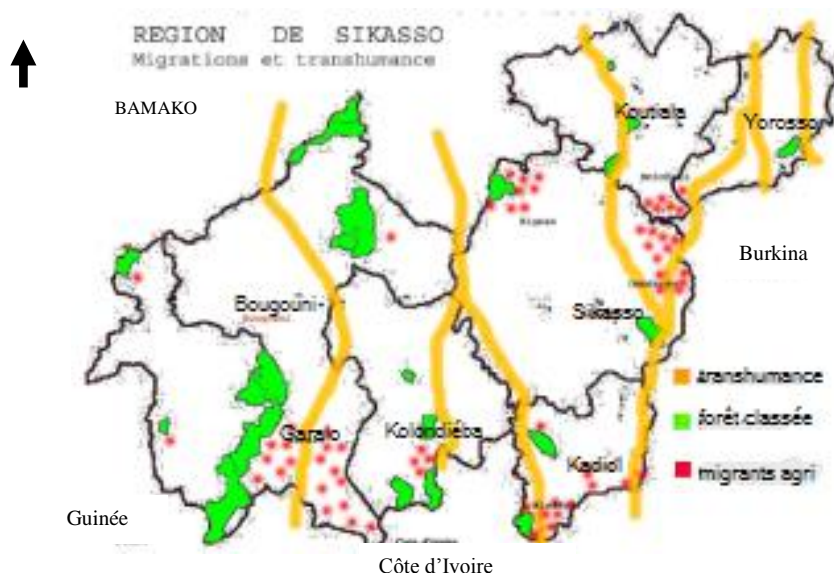
Il s'agit essentiellement de la région de Sikasso (Fig 8)

#### **3a - Contexte particulier**

Pendant très longtemps, cette région a été seulement considérée comme agricole. En effet, en dehors de la zone office du Niger, Sikasso est considéré comme un des greniers du Mali avec un important potentiel et production céréalière et cotonnière. Le coton y a été introduit depuis l'époque coloniale ainsi que la culture attelée. Le réseau hydrographique est assez dense par endroits mais ce sont surtout les pâturages naturels qui attirent les troupeaux le long des cours d'eau, des plaines et des forêts classées.

---

<sup>4</sup> Il faut remarquer que la culture du coton a chuté de moitié au Mali pour l'année en question. Et que pour Kita la CMDT n'a réalisé que 21% de ses objectifs de campagne.



**Figure 8: Grande transhumance, migration agricole et forêts classée, région de Sikasso (C. Dembélé, 2005)**

C'est une région qui a aussi connu des vagues de migrations venues du centre et du Nord du pays après les années de sécheresse. Beaucoup de Dogons et de Peuls y ont retrouvé des terres d'accueil favorables à leurs activités agricoles et pastorales. En même temps cette région est une porte de sortie frontalière avec le Burkina, la Guinée et la Côte d'Ivoire. Ce dernier pays est une destination favorite des pasteurs qui y transhument pour les infrastructures hydrauliques et la commercialisation du bétail.

La Côte d'Ivoire a fait une politique de développement de l'élevage dans les années 70 et 80 constatant que le cheptel Malien et Burkinabé séjournait longtemps sur le territoire ivoirien et que le pays était trop dépendant de la viande de ses voisins. Le Nord de la Côte d'Ivoire a ainsi été choisi pour construire des barrages et des digues afin que les troupeaux aient de l'eau en surface toute l'année. Ces investissements ont permis à beaucoup de troupeaux maliens et burkinabé de s'installer durablement en Côte d'Ivoire au-delà des mouvements de transhumance pendulaire Nord-Sud-Nord.

### **3b - Actions des pouvoirs publics**

Il y a eu très peu de programmes spécifiques au développement de l'élevage dans la région de Sikasso. C'est à travers la culture cotonnière et l'épargne propre des coton-culteurs que la région est devenue la deuxième en effectifs du cheptel bovin. Si on prend en considération les flux d'animaux venant d'ailleurs, c'est probablement la première région d'élevage bovin au Mali, depuis 2003.

**La Compagnie cotonnière CMDT** dans sa phase intégrée. Aujourd'hui la CMDT traverse une grande crise et est en dislocation. Mais du moment où elle était puissante avec un programme de développement intégré, elle a réalisé au nom de l'Etat, d'importants travaux ayant un impact sur le pastoralisme. Il s'agit particulièrement des programmes bovins (élevage et équipement paysans, y compris santé animale) ; programme d'aménagement des bas fonds (avec la BAD) ; programme d'hydraulique villageoise ; entretien des pistes rurales. Elle avait un service vétérinaire et zootechnique dans son dispositif d'encadrement qui a permis une maîtrise technique transférée au niveau des pasteurs et agro pasteurs. De la même façon beaucoup d'associations d'éleveurs ont vu le jour dans la région.

**L'Opération N'Dama** de Yanfolila - ONDY. Cette opération spécialisée a été mise en place pour que cette rare de bovin de petite taille sans bosse (N'Dama, méré en langue locale) et très

résistante puisse prospérer au Sud avec une pluviométrie de 1000 à 1200 mm. Après 20 ans d'existence, c'est la dernière phase (2003-2009) qui a véritablement dépassé le cadre de la recherche pour contribuer à la lutte contre la pauvreté avec un financement PPTE/CEDEAO. Des réalisations significatives ont été réalisées au profit des villageois et des pasteurs :

- 2 barrages
- 118 km de pistes pastorales
- 1 marché à bétail
- 1 parc à vaccination
- De nombreuses activités génératrices de revenus et d'équipement rural.

### **3c - ONG et société civile rurale**

L'ONG suisse Intercooperation intervient dans la partie Sud et Nord de la région. Son programme de gestion des ressources naturelles – Jèkasy - a permis aux pasteurs et agropasteurs d'avoir une crédibilité et une visibilité sur le terrain à travers des activités comme :

- renforcement des organisations paysannes faïtières : unions locales de cercles et de l'union régionale des associations de la filière bétail viande
- élaboration et mise en œuvre de 4 schémas pastoraux organisant les activités agricoles et pastorales sur des espaces négociés dans les cercles de Kadiolo, Sikasso, Koutiala, Yorosso.
- ouverture et balisage de près de 400 km de pistes pastorales
- réalisation de 12 barrages et mares pastorales
- réalisation de 3 marchés à bétail avec rampes d'embarquement
- de nombreux comités villageois, communaux, de cercles pour la gestion alternative des conflits en partenariat avec les collectivités locales
- -appui à l'Assemblée régionale de Sikasso pour l'élaboration d'un plan d'action bétail viande

*Voir fiche de projets n°...*

### **3d - Tendances**

Les transformations importantes qui affectent l'élevage dans cette zone sont : le croît du cheptel autochtone ; la crise du coton ; les mines d'or.

#### **» Augmentation du cheptel autochtone des agriculteurs et transformation des éleveurs en agro éleveurs**

Les grandes théories selon lesquelles les peuls éleveurs occupaient la région agricole avec leur bétail et faisaient des contrats de fumure avec les paysans sous-équipés qui s'adonnaient à la culture itinérante sur brûlis sont à présent dépassées. Les paysans ont investi dans le bétail à tel point que certains peuls ayant perdu leur troupeau (mais pas le savoir faire) sont recrutés par les paysans pour faire paître ou transhumer leur cheptel. Les jeunes agriculteurs ont aussi appris l'art de l'élevage et retournent dans leur famille avec des têtes qui vont constituer leur propre troupeau après quelques années.

De l'autre côté, les peuls face aux difficultés économiques mais aussi à la sédentarisation en zone cotonnière ont commencé à cultiver les céréales et le coton. Ils n'ont rien à envier aux « sénoufo ou minyanka » sur le plan agricole. C'est donc un brassage/mixage auquel on assiste dans toute la zone et qui transforme les relations et les rapports de force. Cette situation met plus de pression sur les ressources en terre et les pâturages à tel point que tous les cercles élaborent des schémas pastoraux et réalisent ou demandent actuellement des infrastructures pastorales.

» **Crise cotonnière.**

Le coton a longtemps été la base de la prospérité économique de la région de Sikasso. Un parc industriel et un tissu de transport se sont mis en place avec le 'boom du coton' des années 90'. Depuis 2000 cette situation a changé avec la crise cotonnière qui perdure. L'économie est en veilleuse et le chômage s'intensifie en ville. Le nombre d'ouvriers saisonniers a été divisé par 3 dans les principales villes à usines d'égrenage ; Huicoma a licencié plus de 200 employés dans la zone de Koutiala et la CMDT s'appête à être vendue.

En milieu rural ce choc est mieux amorti au niveau des exploitations qui ont du cheptel (bovins, ovins caprins et même la volaille). La valeur de l'élevage est prouvée dans toute la région et cela va durablement affecter le pastoralisme et la perception que les gens en ont.

» **Les mines d'or.**

La région renferme d'importantes mines d'or en exploitation et depuis 5 ans maintenant il y a des sites d'orpaillage qui ont poussé comme des champignons. Ces zones d'or sont malheureusement dans des espaces pastoraux.

Comme signalé dans la région de Kayes, les sites miniers et d'orpaillage représente trop souvent des risques pour l'élevage même s'ils créent une demande en produits d'élevage. Ces dangers sont :

- creusement de trous dans lesquels les animaux peuvent tomber et se tuer
- pollution avec les produits chimiques
- installation d'habitations et d'infrastructures dans les zones de pâturage

Tableau 2: Synthèse des tendances et des spécificités zonales

Zone	Spécificités remarquables	Principales tendances et transformations
<b>Mali Ouest</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Importante migration humaine vers l'extérieur</i></li> <li>- <i>Voie ferrée et économie du rail</i></li> <li>- <i>Echanges transfrontaliers avec Mauritanie, Sénégal, Guinée</i></li> <li>- <i>Beaucoup de réserves et de parcs naturels</i></li> </ul>	Ouverture de mines d'or
		Complexification de l'accès du bétail aux domaines protégés et classés
		Développement de l'axe commercial avec Dakar
		Ouverture d'un nouveau front cotonnier
<b>Zone Cotonnière Sud</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>De nombreuses forêts classées</i></li> <li>- <i>Zone agricole par excellence</i></li> <li>- <i>Echanges transfrontaliers avec Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée</i></li> </ul>	Crise cotonnière
		Développement des effectifs bovins des agriculteurs et pratique de l'agriculture par les éleveurs
		Forte migration agro pastorale vers les espaces disponibles au sud (y compris de retour de la RCI)
		Obstruction des pistes et vif intérêt pour des schémas pastoraux
<b>Zone du delta et plateaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Importantes Zones inondées</i></li> <li>- <i>'Culture' de l'élevage pastoral</i></li> <li>- <i>Contraste physique et climatique</i></li> </ul>	Aménagements agricoles dans des espaces pastoraux
		Imprévisibilité des conditions du climat
		Profusion des centres de décision sur le bourgou
		Obstruction des pistes et vif intérêt pour des schémas pastoraux

### 1.4 L'ouverture des pistes pastorales : le défi de l'accompagnement de processus

La plus grosse tendance aujourd'hui à travers les trois zones étudiées dans ce rapport est l'ouverture et la ré-ouverture de pistes de transhumance. Certaines de ces pistes ont été tracées pour la première fois depuis la période des empires ou pendant la colonisation. Les pouvoirs publics de cette époque avaient déjà senti cette nécessité malgré peut être qu'il y avait moins de pression sur l'espace. Les services techniques ont cru bon de donner des « normes » à ces pistes en les classant selon leur envergure ou importance, un peu comme les routes :

- piste inter-états
- piste nationale
- piste régionale
- piste locale

Au Mali, les techniciens ont pensé qu'il fallait 100m de largeur minimale pour les pistes régionales et plus. L'interprétation de cette norme cause problème sur le terrain. Prenant l'exemple de Bankass, la piste quittant le Plateau pour traverser le Seno passe en plein dans la ville de Bankass. Il est normal que la ville ait grandi depuis le temps colonial et que de nouvelles parcelles d'habitation aient été vendues et urbanisées. Les techniciens n'ont pas su conseiller les acteurs de la ré-ouverture de cette piste qui se sont heurtés à une forte réticence pour garder cette largeur standard de 100m parce qu'il y



Photo 1 : (C. Dembélé) : Les routes nationales connaissent parfois des contraintes et on les rétrécit : pourquoi pas les pistes pastorales ?



Photo 2 (C. Dembélé) : La circulation prévoit souvent la mobilité pastorale... même si parfois les champs ne sont pas bien loin

aurait des maisons à casser...pour faire passer des animaux. Après une perte de temps énorme, ils ont fini par concéder 30m. Mais le mal était déjà fait et la lassitude installée au sein de la population. Le contournement indispensable - qui devait aussi toucher des champs puisque nos villes sont en même temps des villages - est au ralenti et le processus n'avance plus.

### **1.5 La sécurisation de la mobilité : une lutte continue qui mobilise les élus**

Dans tous les processus de négociation étudiés, les pistes arrivent à être identifiées et matérialisées, parfois balisées. Mais on constate que le défi de maintenir cet accord sur le tracé est permanent à cause des remises en cause par certains acteurs.

Les comités villageois et communaux mis en place sont très actifs pendant l'ouverture des pistes mais restent un peu timides quant au suivi régulier en temps réel. Les conseils communaux délibèrent pour le tracé mais surtout pour décaisser l'argent nécessaire à la prise en charge de la matérialisation et au balisage. Ces délibérations qui sont des actes administratifs légaux entérinent la décision de l'affectation de cette piste (art 16, 22 et 52 de la charte pastorale).

En revanche, pour sécuriser cet acte il faudrait parfois arriver à un « classement ». Même si ce classement était fait, cela ne suffirait pas non plus pour que la piste soit de nouveau obstruée par un champ. Par contre ces actes donneraient force à l'autorité pour agir et contrer les personnes qui poseraient des actes fâcheux bloquant la mobilité pastorale. Par exemple le fait de déplacer une borne ou de faire bouger des limites établies d'un domaine classé est poursuivi par la loi.

La police municipale étant absente, les élus locaux devraient garder un système de veille avec les associations d'éleveurs et d'agro éleveurs pour que les obstacles soient le plus vite identifiés et gérés avant dérapage. C'est tout un champ d'action qui reste ouvert : quels mécanismes de veille? Quels changements de comportements au niveau des usagers ? Quelles garanties pour les accords établis ? Quelles compensations sont indispensables pour taire les frustrations ?

### **1.6 L'occupation agricole des terres et l'absence de schémas directeurs d'aménagement du territoire**

Il serait peut être illusoire de penser que le milieu rural pourrait être organisé avec une affectation zonale entre les différentes activités. Notre mode de vie et surtout nos instruments et culture de planification ne s'y prêtent peut être pas aujourd'hui.

En revanche, les migrations agricoles actuelles de façon désordonnée et presque anarchiques sont de nature à compliquer durablement la mobilité pastorale et la paix sociale. Partout où il y a une migration agricole ou éclatements de familles et d'exploitations agricoles, on assiste à une installation de hameaux de culture en pleine brousse sans tenir compte des axes de transhumance ni des domaines classés ni des gîtes d'étapes, ni de l'accès aux points d'eau. Les autorités administratives qui sont censées réguler ces mouvements ne prennent pas la peine de connaître les dynamiques de territoires en transformation. On autorise des 'poudrières' qui finissent toujours par éclater et créer une insécurité qui empêche le développement local.

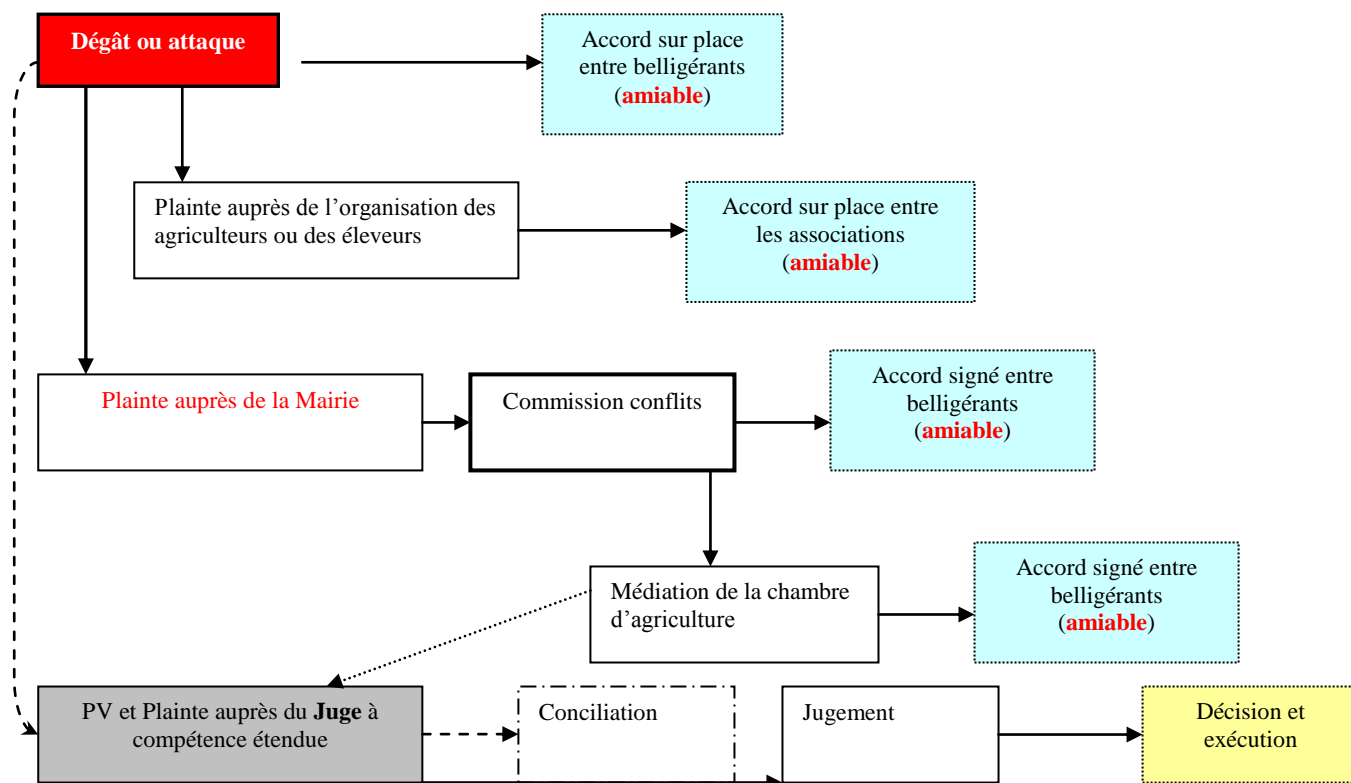
Il y a lieu de réfléchir à ces questions d'autant plus qu'une fois les gens installés, il devient très difficile de reculer.

### **1.7 La gestion alternatives des conflits : des approfondissements nécessaires**

L'une des attentes fortes de tous les processus d'aménagements pastoraux dans le domaine agricole est la prévention des conflits. Ces conflits ne disparaissent pas, même après avoir réalisés les ouvrages et obtenu les règles et arrangements locaux de gestion. Les expériences de SOS Sahel, Sahel Eco et Eveil sont assez parlantes dans la région de Mopti. Il y a eu une formation de para juristes qui finissent par jouer un rôle de conseiller juridique de proximité ou d'auxiliaire de justice auprès de la population. Certaines communes ont aussi installé des commissions de gestion des conflits (qui sont parfois des modifications de la commission

environnement ou de la commission domaniale) qui sont immédiatement saisies dès qu'une plainte arrive à la mairie.

**Figure 9: Mécanisme gestion des conflits à Bankass (Sahel eco)**



## 1.8 La charte pastorale et ses textes d'application : un cadre juridique adapté

La charte est une des grandes avancées de ces dernières années au Mali. Elle tente de protéger et de sécuriser la mobilité pastorale malgré le discours de la modernisation de l'élevage.

*Art 5 autorise et soutien la mobilité pastorale. Toutefois, il prévient qu'il faut respecter les aires protégées, le domaine classé, les zones mises en défens.*

Il y a lieu d'être assez vigilant quant à cette disposition. En général les pasteurs ne sont pas écoutés pendant le classement de ces espaces encore moins dans l'établissement du cahier de charges qui donne les détails des droits d'accès et d'exploitation dudit domaine.

*Art 66 interdit de faire un projet qui va entraîner la suppression ou la disparition même partielle de ressources pastorales sans avoir fait une étude d'impact environnemental.*

On pourrait dire en première lecture que cet article est très courageux. Les ressources pastorales, on peut les trouver un peu partout. Il suffit de faire une étude d'impact environnemental pour être autorisé à faire le projet. Rien ne dit que les conclusions des études environnementales sont prises en compte et les actions correctives ou mesures d'accompagnement vraiment réalisées.

*Art 16 responsabilise les Collectivités Territoriales à créer, ouvrir, baliser et entretenir les pistes pastorales (pistes locales et pistes de transhumance).*

Il indique que les élus doivent le faire avec les organisations pastorales et tous les acteurs concernés. C'est ce type de processus qu'on remarque déjà partout où il y a eu des schémas pastoraux ou une ouverture de pistes. La Loi autorise aussi les collectivités à utiliser tous les

moyens nécessaires à ces travaux. Encore faut-il que les organisations pastorales investissent les lieux de décision et de planification des Collectivités.

*Art 28 dit que le passage sur une piste et le séjour sur un gîte d'étape ne sont pas payants. Il en est de même pour l'accès aux points d'eau naturels. La Loi dit aussi que les bourgoutières sont ouvertes à tous...mais laisse entendre qu'il peut y avoir des taxes.*

Toujours est-il que toutes les ressources pastorales aménagées de main d'homme (mare, puits, forage, barrage, pâturage etc.) ainsi que le domaine classé, peuvent être soumises à taxation, redevance ou préséance. Comment trouver le moyen de faire participer les pasteurs aux efforts d'investissement ? Comment s'assurer que la taxation est juste et proportionnelle à la valeur ajoutée ?

On a vu par exemple les éleveurs maliens se plaindre d'être taxés au Burkina sur les pâturages très peu aménagés et à hauteur de 50 000 CFA par troupeau. Le cas des bourgoutières est tout aussi frappant parfois avec certains Joros qui paraissent plus puissants que les élus locaux.

#### *Le décret d'application de la charte*

Ce décret donne des responsabilités claires aux organisations paysannes auprès des élus communaux notamment dans la mise en valeur pastorale et les commissions. Il traite du déplacement des animaux et de l'organisation de la transhumance dans son chapitre II. Les articles 10 et 12 donnent les normes quant aux servitudes à observer sur les pistes et les points d'eau aménagés. Visiblement ce décret n'a pas suffi puisqu'il y a encore d'autres sur la transhumance et sur le transfert des infrastructures pastorales.



## Expériences de SOS Sahel et Sahel Eco sur le pastoralisme à Bankass

### I. Introduction

---

Bankass fait partie d'un système géographique et culturel particulier : le plateau dogon sur les hauteurs qui est une zone touristique importante de la région de Mopti ; le Séno proprement dit qui est une plaine agricole de première importance pour toute la zone exondée ; le Samori qui est une partie de cette plaine avec le fleuve Sourou donnant une vitalité particulière à ce territoire.

SOS Sahel UK et plus tard Sahel Eco<sup>5</sup> ont une longue présence dans cette zone avec des appuis qui ont évolué avec le contexte. Cette évolution peut être résumée à travers quatre programmes successifs.

**Le programme du Fonds d'Equipeement des Nations Unies FENU 1993-1996 & 1997-2000.** Ce gros programme avec plusieurs volets a travaillé dans le domaine de la sécurité alimentaire ; de l'hydraulique et de l'élevage. Cette dernière composante Elevage a fait l'objet d'un partenariat avec SOS Sahel UK qui s'est occupé de l'animation en amont, le renforcement des capacités des structures locales, l'accompagnement de la gestion des infrastructures.

**Le Projet d'Appui à la Gestion Environnementale de Bankass PAGE-B.** Ce projet de SOS Sahel UK a démarré en 1998 et a eu un réel impact sur la valorisation des organisations traditionnelles et leurs responsabilités dans la gestion des ressources naturelles. L'aménagement de l'espace forestier est une contribution importante pour le pastoralisme.

**Le Programme sous régional de gestion conjointe des ressources naturelles au Sahel PGCRN.** Ce programme conjoint de SOS Sahel UK et IIED a intervenu au Mali, Niger, Soudain et Ethiopie entre 1999 et 2001. La composante Malienne a surtout travaillé dans la gestion des ressources forestières et pastorales à Bankass (avec PAGE-B de SOS Sahel UK) et Douentza (avec la NEF). Il a aussi contribué, à travers le réseau GDRN5<sup>6</sup>, à l'évolution des textes régissant les ressources naturelles, surtout pastorales.

**Le Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs pour la Participation des Pastoralistes PRCP 2003-2008.** Financé par Comic Relief et exécuté en partenariat avec Sahel ECO et Eveil, ce projet se concentre sur les organisations de pasteurs pour qu'elles soient parties prenantes dans les processus de développement dans un contexte de décentralisation. Il tente de répondre à leurs besoins spécifiques même si leur mode de vie est mobile.

C'est donc de toutes ces expériences dont il s'agit, qui se sont succédées et consolidés dans une même zone avec les mêmes acteurs et répondant à des problématiques complémentaires de la région de Mopti.

---

<sup>5</sup> Sahel ECO est une ONG Malienne créée en 2004 par la transformation du programme de SOS Sahel UK au Mali en une structure indépendante

<sup>6</sup> GDRN5 : Gestion Décentralisée des Ressources naturelles en 5<sup>ème</sup> Région – un réseau d'apprentissage et d'influence, fondé en 1994 par des ONG travaillant dans la région

## II. Problématique

La région de Mopti est connue depuis très longtemps comme la première zone d'élevage du Mali. Cet élevage a prospéré. Il a pu traverser les années difficiles et les calamités (sécheresses de 1973, 1984 et dans une moindre mesure 1994). S'il a pu résister jusqu'à maintenant, c'est un peu grâce au mode de vie pasteur et à la profonde connaissance des différentes parties de la zone qui ont des problématiques différentes et complémentaires. Pour comprendre ces problématiques, il faut absolument savoir distinguer les spécificités de chaque territoire.



Figure 10a :  
Le Delta du Niger (et zone de Koubaie en étoile)

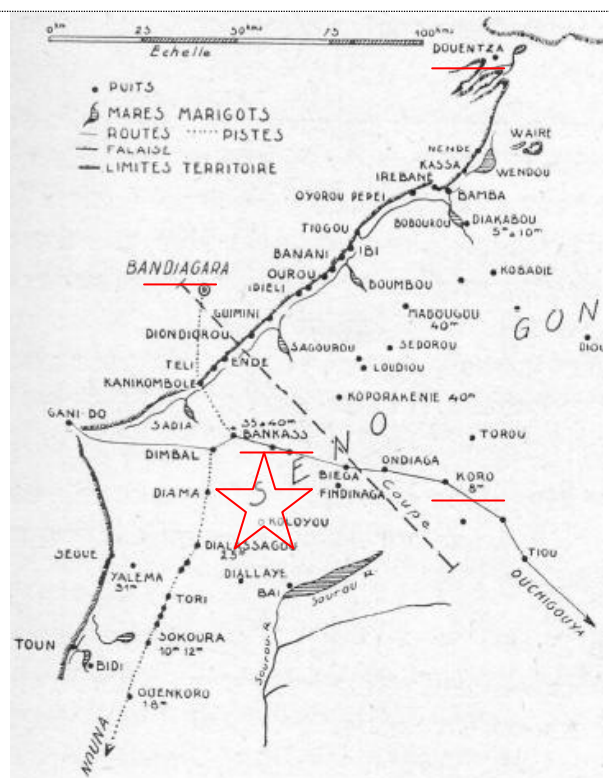


Figure 10b :  
La zone exondée du Plateau et du Séno

### Figure 10: Delta du Niger vs Seno

**Le SENO.** C'est une vaste plaine agricole qui fournit l'essentiel du mil de cette zone (Figure 10b). Le Seno est assez densément peuplé (plus de 40hbs/km<sup>2</sup>). Le cercle de Bankass qui en occupe la grande partie connaît une explosion de petits hameaux<sup>7</sup> de cultures qui s'installent dans le désordre et qui occupent ainsi l'espace pastoral. Ce cercle est constitué de 279 villages et 272 hameaux recensés (Rapport annuel 2005, PRCP). Le Seno devient après les récoltes une zone de pâturage. Pendant l'hivernage, les animaux remontent dans la forêt du Samori vers le fleuve Sourou à la frontière du Burkina ou alors sur le plateau Dogon à partir de Ségué. A la décrue, ils vont pâturer dans les bourgoutières du delta intérieur (Figure 10a).

*La problématique du Séno se résume donc comme ceci :*

- forte densité humaine et pastorale
- forte pression agricole avec un continuum de champs
- départ des animaux en période d'hivernage

<sup>7</sup> En général les villages sont des agglomérations regroupées en bloc ou en quartiers. Le système « hameau » est différent et obéi à une loi de dispersion. Ce sont de petites familles qui établissent leurs cases en plaine brousse et peuvent être ensuite rejoints par d'autres familles ou non. La taille reste petite par rapport aux quartiers des villages. Quand le hameau de culture devient très peuplé et économiquement puissant, il arrive qu'il cherche à se transformer en nouveau village administratif (avec chef de village et autonomie d'administration).

- *accueil d'animaux après les récoltes*
- *convoitise de la zone du Samori qui n'est pas encore saturée et qui dispose de réserves foncières et d'un cours d'eau permanente (le Sourou).*

**Le PLATEAU.** C'est la falaise de Bandiagara et ses dépendances. Cette zone rocailleuse n'est cependant pas vide de ressources. Plusieurs sources d'eau existent entre les roches et les failles aussi bien au niveau des flancs qu'en hauteur. Il y a aussi des forêts et savanes qui offrent du bois et de l'herbe. La société Dogon a su bien utiliser ce potentiel depuis des générations. Une certaine agriculture s'y pratique avec le maraîchage (spécialistes de l'oignon) et le petit mil. C'est aussi une zone de pâturage et l'herbe qui pousse entre les failles et les petites dépressions et de haute qualité (parole d'un éleveur).

*Pour résumer la problématique de cette zone du Plateau :*

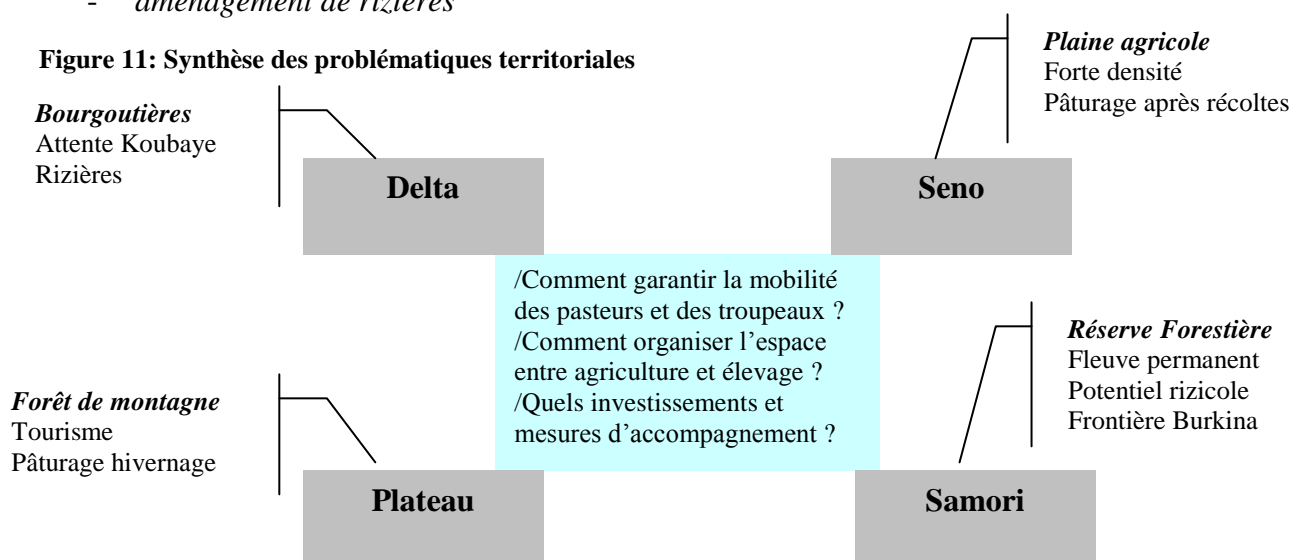
- *réduction de l'espace vital*
- *intensification agricole sur de petites surfaces*
- *forêts de montagne qui sont en même temps les pâturages*
- *accueil des animaux pendant l'hivernage (y compris des animaux du Delta intérieur) et installation de campements peuls*
- *départ des animaux dans le Seno juste après les récoltes ou alors dans le Delta au niveau des bourgoutières*
- *grosse activité touristique*

**Le DELTA** intérieur et ses zones d'attente. C'est le domaine des bourgoutières dont l'organisation est particulière : gestion par les Joro, paiement de redevance, calendrier validé par l'administration, préséance dans l'ordre de passage des troupeaux etc. Le territoire de Koubaye qui est un des sites d'intervention de Sahel Eco se situe dans la zone exondée. C'est une précieuse forêt qui est une zone d'attente des animaux avant l'entrée dans les bourgoutières.

*L'interprétation de la problématique de cette zone du Delta est :*

- *précieux pâturages convoités des bourgoutières*
- *zone d'attente avant la décrue et les récoltes*
- *concentration des troupeaux*
- *aménagement de rizières*

**Figure 11: Synthèse des problématiques territoriales**



### III. Démarche d'intervention

La démarche de SOS Sahel UK puis de Sahel Eco est celle de la recherche-action itérative. Sa stratégie est basée sur :

- l'appui aux initiatives des communautés
- l'utilisation d'une démarche et d'outils participatifs
- la valorisation des compétences locales
- la gestion de fonds flexibles qui s'adaptent aux décisions et besoins des acteurs

**Tableau 3: Démarche synthétique SOS Sahel UK et Sahel Eco**

<i>Etape</i>	<i>Objectif</i>	<i>Produits ou conclusions</i>
<b>Diagnostic</b> étude pays	Faire l'état des lieux de la gestion des ressources naturelles par pays SOS	Beaucoup trop de travail adressé aux sédentaires. Peu de place pour les pasteurs mobiles.
<b>Atelier</b> sous régional de Niamey	Mettre en commun une analyse sous régionale pastorale	Idées de projet
Identification des <b>partenaires</b>	Choisir les acteurs les plus pertinents	Premiers sites
<b>Formation</b> du personnel du projet sur le module pastoral	Connaître le fonctionnement du système pastoral Faire des portraits de familles	Des acteurs formés et engagés
<b>Etudes</b> et enquêtes -mobilité pastorale -ressources -histoire Ateliers de cercles	Partager les connaissances Affiner les problématiques Reformuler les projets	Projet formulé et consolidé
<b>Forum</b> de Ouenkoro Forum de Ségué	Mettre ensemble tous les acteurs et les ressortissants pour créer une dynamique d'organisation spatiale	Plan d'action Engagement populaire
Mise en place des <b>Commissions</b> pistes pastorales Comités de gestion des forêts	Mettre en place un dispositif opérationnel Responsabiliser les acteurs	Commissions et Comités installés Formés à leur rôle
<b>Reconnaissance</b> des pistes historiques, des pistes d'envergure régionale	Se baser sur les couloirs de passage historiques pour créer le réseau de mobilité	Cartes du temps de la colonisation Typologie des pistes
<b>Décision</b> d'ouvrir les pistes régionales, de cercle, communales Matérialisation sommaire	Faire prendre des décisions par les acteurs eux-mêmes et obtenir leur engagement écrit	Décision formelle des tracés Délibérations communales Marquage à la peinture
<b>Dossiers</b> entreprise	Sélectionner les prestataires	Entreprise sélectionnée et contrat de balisage
<b>Bornage</b> ou balisage des pistes	Sécuriser les décisions Garantir la mobilité	Installation des balises
<b>Suivi</b> contrôle	S'assurer de : Qualité des travaux Etat des gîtes d'étapes Etat des points d'eau	Appropriation locale Maîtrise d'ouvrage
<b>Gestion des conflits</b>	Repérer les situations à temps Orienter vers les médiateurs et conciliateurs Etablir les accords	Pacification de la zone et des activités Appropriation locale Réseau de para juristes

## IV. Résultats principaux obtenus

---

Les différents projets qui se sont succédés ont abouti à de nombreux résultats dans la région de Mopti. Il s'agit ici de faire ressortir les plus importants et significatifs en matière de sécurisation pastorale. Les **buts** des programmes étaient :

- Contribuer à l'établissement et à la protection des droits d'accès équitables aux ressources naturelles et du gouvernement local des groupes marginalisés
- Promouvoir une gestion équitable, durable et décentralisée des ressources sylvo pastorales communautaires au Sahel.

Leur **stratégie** se résumait à « *aider les communautés pastorales à améliorer leurs connaissances de base, comprendre et réclamer leur droit, défendre et promouvoir le système de production pastoral* ».

### 4.1 Dans le partenariat avec le FENU

Le FENU était responsable des investissements physiques et de leur financement. SOS Sahel UK était chargé du renforcement de capacités, de la préparation des acteurs et de la gestion des ouvrages. Grâce à ce travail préparatoire de proximité qui assure une bonne maîtrise d'ouvrage et une appropriation locale, des résultats significatifs sont encore visibles. Le programme était trop vaste et probablement trop financé (il semble qu'à la fin du projet plus de 10 milliards ont dû être retournés faute d'utilisation). Pour ce qui concerne le pastoralisme on peut retenir les acquis suivants :

- 175 forages dont 150 positifs
- 30 puits dont 10 typiquement pastoraux ou réalisés dans des villages peuls (7 à 8 millions l'unité)
- 1 marché à bétail aménagés et fonctionnel. Equipé de parc à vaccination, de forage, de rampe d'embarquement (33 millions)
- 1 laiterie équipée (15 millions)
- 105 **km** de pistes pastorales balisées (20 millions)
- crédit aliment bétail
- 6 **gîtes** d'étapes aménagés et bornés
- 1 rizière de 16 ha aménagés
- des comités de gestion pour chaque réalisation
- 6 à 10 prestataires (bureaux d'études, ONG, entreprises) en activité
- de nombreuses études et formations réalisées.

Des anciens de l'équipe du FENU ont créé une ONG nationale – Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Communautaire - APIDC - pour pérenniser les acquis et leur ancrage local. Aujourd'hui cette ONG fonctionne relativement très bien et offre des prestations diversifiées (éducation, environnement, élevage, agriculture durable etc.)

### 4.2 Dans le cadre du PAGE Bankass (Projet d'Appui à la Gestion Environnementale) et projets affiliés

Ce projet de SOS Sahel UK a permis d'obtenir des résultats qualitatifs substantiels. On peut retenir :

- création et renforcement des (18) **entités** inter villageoises à travers le cercle (y compris les « alamodiou » et « barahogon » des surveillants et gestionnaires de la brousse selon la tradition dogon)
- mise en place de comités directeurs dans chaque village avec 5 personnes dont 2 femmes

- création et renforcement d'une coordination des associations de gestion des ressources naturelles dans le Seno « Senobarakebeton » de 27 responsables dont 7 femmes
- La validation d'un outil méthodologique pour l'élaboration des Plans d'Action Environnementaux au Mali à travers une mise en œuvre « teste » dans la zone du Samori, qui a prévu des infrastructures comme : 9 parcs de vaccination ; 5 mares ; 1 marché à bétail etc.

#### 4.3 Le PRCP (renforcement des capacités des pasteurs) qui est le plus récent projet, intervient surtout à Bankass, Bandiagara et Koubaye.

Il a obtenu les résultats suivants (résumé rapport d'évaluation 2007) :

- 76 modérateurs paysans formés dans le méthode Reflect (alphabétisation)
- 30 cercles Reflect installés et presque autant de centres d'initiation pédagogique
- 857 'bénéficiaires directs' des cercles Reflect dont 44% de femmes
- 22 centres communautaires d'apprentissage construits dont 7 rénovés
- 60 para juristes villageois actifs dont 16 femmes
- de nombreux modules établis avec des publications essentiellement en langue Fulfuldé
- un nombre incalculable de conflits gérés
- une forêt aménagée et une mise en défens à Koubaye 1 800 ha
- 16 puits dans la zone de Koubaye (4 millions en moyenne pour environ 10m de profondeur)
- réhabilitation de pistes pastorales
- un puits pastoral à Ouenkoro (11 millions pour 50m)
- Création d'une **coordination** des organisations professionnelles d'éleveurs COPE
- Création d'une **fédération** régionale des pasteurs et agro pasteurs Mopti

## V. Analyse des acquis et des blocages

---

### 5.1 Aspects méthodologiques

C'est dans le *processus d'animation* et de *dialogue social* que les programmes ont beaucoup apporté. Ils ont mis en avant la composante sociale de l'appui. Cette approche a permis de prendre du temps quant à la réalisation des infrastructures physiques. Il ne s'agit pas de réaliser l'infrastructure rapidement et chercher désespérément à mettre en place le dispositif humain. Pour favoriser ce processus de dialogue social, un impressionnant tissu d'organisations et d'organes locaux a été mis à profit. Ces organisations elles mêmes sont parfois redynamisées ou créées par le fait des projets.

- Conseil de cercle
- Conseil communal
- Conseil de village
- Association de gestion des ressources naturelles
- Coopératives pastorales
- Coordinations faïtières
- Comités de gestion d'infrastructures
- Commissions d'ouverture de pistes pastorales
- Commissions conflits etc.

Au niveau du PRCP et notamment avec le partenaire EVEIL, une multitude d'outils et de supports pédagogiques ont été produits et qui enrichissent le dispositif de formation rurale sur :

- *la citoyenneté* : le droit du citoyen, ses devoirs, les valeurs en société

- *l'alphabétisation* : lire, écrire, raconter et rapporter, compter et gérer en langue locale Peul
- *la décentralisation* : comprendre la réforme, accès au pouvoir
- *la planification* : diagnostiquer, trouver des solutions, agir
- *les techniques pastorales* : enrichissement, amélioration, soins, stratégies
- *les techniques de médiation* et de conciliation : négociation, droit
- *l'établissement d'accords locaux* et leur homologation : négociation, formulation, recours

Parfois ce dialogue a été interrompu ou **rompu** à cause d'enjeux contradictoires en conflit. Beaucoup de zones sont restées encore réticentes à la constitution de forêts et pâturages ainsi qu'au tracé de pistes pastorales. Ces réticences sont parfois transformées en blocages avec une mauvaise utilisation de « la politique » (courants partisans et opposition de partis politiques) ; interférence de groupes de ressortissants du village qui sont en ville (des bamakoïses qui pensent être bien informés et qui attisent des oppositions dans le village sous prétexte de venir au secours de leurs parents) ; des services techniques maladroits dans leur langage et leur approche pédagogique (légalité et légitimité se confrontent).

## 5.2 Effets sur les ressources pastorales

Les pratiques des acteurs et les actions réalisées par les appuis ont été bénéfiques à l'Etat des ressources. En traversant toute ces régions, on est impressionné par :

- les forêts de montagne qui se maintiennent dans un environnement austère
- les gîtes d'étapes qui malgré une convoitise, sont encore en place et reçoivent les troupeaux en transit
- tous les puits et forages qui sont encore ouverts à l'abreuvement des animaux
- une organisation collective de la jachère dans la plaine saturée du Seno<sup>8</sup>
- la réserve du Samori et le fleuve Sourou restent des ressources stratégiques précieuses pour le Seno malgré le contexte de pression démographique.



Ces constats satisfaisants ne doivent pas faire oublier un certain nombre d'obstacles à la pérennité des ressources agro sylvo pastorales. Les plus grandes menaces sont :

**a- l'installation anarchique des hameaux** de cultures dans les zones non saturées. Cette installation constitue un front de migration et de colonisation des terres agricoles du Samori.

Si cette ressource stratégique venait à disparaître ou devenir inaccessible aux troupeaux, les conséquences seraient désastreuses pour l'ensemble du système. Il serait illusoire d'empêcher

<sup>8</sup> Les chefs de famille du village se mettent d'accord pour mettre en jachère une partie du sous terroir pendant 3 à 5 ans. Cette décision collective libère ainsi un espace qui est consacré aux animaux évitant ainsi que tout le troupeau aille en transhumance en saison agricole. En même temps ces jachères sont enrichies avec les déjections animales.

l'installation agricole mais il est possible de l'ordonner dans une logique d'aménagement du territoire.

### ***b- la contestation et l'arrachage des balises implantées.***

Les accords obtenus lors de l'ouverture des pistes pastorales qui ont été consacré par le balisage, semblent fragiles et remis en cause par certains cultivateurs. Dans beaucoup de villages de la commune de Ouenkoro (Pediéré, Léma, Tienou, Togoma, Sissa) les balises ont été arrachées de terre par les agriculteurs qui sont entrain de reprendre leurs terres traversées par les pistes pastorales (voir Figure 12).



Ces précédents risquent, s'ils ne sont pas gérés avec tact et rigueur, de créer une situation dans laquelle personne ne voudra lâcher la moindre parcelle. Il faudra bien examiner la sécurisation des accords et dans certaines mesures les « compensations acceptables ».

### **5.3 Renforcement de capacités**

Outre les organisations paysannes, les appuis ont profondément renforcé les collectivités locales. Il faut reconnaître que cette zone a la chance que beaucoup de responsables élus ont *un très bon niveau d'instruction* et sont engagés pour leur milieu d'origine. Aujourd'hui, le Conseil de cercle et certaines communes utilisent les capacités des OP et des personnes ressources pour améliorer leurs plans de développement et leurs décisions d'investissement. Nous en reparlerons dans le chapitre suivant notamment avec le travail initié au sein des intercommunalités en gestation.

## **VI. Mise en perspective**

---

### **6.1 Consolidation des acquis**

Comme nous l'avons signalé plus haut, les acquis peuvent se révéler très fragiles d'une année à l'autre selon l'évolution du contexte. Deux niveaux de consolidation méritent d'être mis en avant.

**1) Au niveau des faïtières paysannes.** Il est remarquable de constater que deux (2) faïtières ont émergés de ces processus et sont aujourd'hui légitimes et représentatives de la société civile rurale de ce cercle. Il s'agit de :

*a. La coordination des Associations de GRN.* Même si les organisations traditionnelles ont eu des phases de léthargie et de contestation (vent de la décentralisation et de la démocratie) elles demeurent une source d'enracinement qu'il faut prendre au sérieux. Les services publics ne peuvent pas gérer convenablement et durablement les ressources forestières et agro pastorales dans ce contexte de la décentralisation et du transfert de compétences. Cette faïtière qui couvre largement le cercle de Bankass peut être mieux utilisée dans la surveillance, le suivi, la constatation du fonctionnement (et des dysfonctionnements) des activités forestières, agricoles et pastorales. L'expérience a montré qu'un relâchement prolongé des *processus de veille* sur les accords rendait ces derniers, plus fragiles et contestables. Il suffira de cadrer leur énergie pour éviter les dérapages et abus tout en travaillant en étroite intelligence avec les services forestiers.

*b. La Coordination des Organisations Professionnelles d'Éleveurs (COPE.)* Cette coordination est partie du fait que les pasteurs n'étaient pas suffisamment intégrés dans les processus de développement local et que leurs intérêts n'étaient pas défendus dans les communautés. Pour la gestion des questions pastorales au sein des communautés et des



collectivités, cette organisation sera amenée à jouer un rôle de plus en plus important dans la région. Il lui appartient d'avoir un plan d'action qui rend clair sa visibilité et sa crédibilité vis-à-vis des autorités locales et de la population. Le risque le plus important est de se faire marginaliser en prenant une *position exclusivement Peule*. Les initiateurs et les accompagnateurs de cette dynamique en sont conscients et ont essayé de rectifier le tir lors de la création de la Fédération. En effet cette coordination ajoute à son titre l'expression « pasteurs et agro pasteurs ».

**2) Au niveau des collectivités locales.** Ces collectivités ont compétence sur les questions d'environnement et d'aménagement du territoire. L'organisation territoriale est telle que ces problématiques dépassent le cadre communal. Les élus l'ont bien compris et viennent de créer deux dynamiques intercommunales :

*a. L'intercommunalité du Samori.* Ce syndicat intercommunal regroupe trois communes autour du Samori : *Ouenkoro, Sokoura et Baye*. Ce groupe veut organiser et sécuriser les différents usages de ce précieux espace qui comprend la plaine du fleuve Sourou et la réserve de bio diversité de Baye. Elle dispose d'un plan d'action et a élaboré un dossier technique et financier accepté par l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales. Le dossier concerne l'aménagement d'une zone pastorale le long de la frontière avec le Burkina Faso. Les travaux d'endiguement du périmètre sont en cours.

**Le Maire de Ouenkoro** – Idrissa Sankaré,  
Administrateur Civil

« Nous avons soumis un projet d'aménagement d'une zone pastorale à l'ANICT avec succès. L'entreprise va utiliser un Bulldozer pour faire la digue de pourtour. Il est indispensable pour nous élus d'investir dans des actions concrètes quand la population arrive à ouvrir les pistes pastorales. Ces mesures d'accompagnement vont donner un élan économique aux villageois. Nous voyons l'expérience du Burkina qui taxe nos pasteurs sur les terres. L'ambassadeur d'Allemagne est venu jusqu'ici et il était émerveillé par notre projet. Nous allons faire venir le ministre de l'environnement à la réception des travaux. Nous voulons classer la zone au nom de l'intercommunalité ».

*b. L'intercommunalité Ségué-Timiri-Timissa.* La particularité de ce regroupement est que les trois communes sont écartelées entre le Cercle de Bankass (Ségué), le Cercle de Bandiagara (Timiri) et le Cercle de Tominian dans la région de Ségou (Timissa). Malgré cette dispersion apparente, c'est le même espace de vie communautaire. L'intercommunalité dispose aussi d'une convention de partenariat, d'un plan d'action au sujet duquel il y a une délibération des organes. Elle a déjà réalisé plusieurs concertations. Sa vocation est la gestion durable et équitable des ressources naturelles, particulièrement la forêt du plateau de Ségué.

## 6.2 Réplication potentielle

Le Mali est très vaste et les réalités peuvent être différentes d'une zone à l'autre, notamment les équilibres socio culturels. Néanmoins, Bankass reçoit beaucoup de visiteurs qui sont dans des processus similaires ou qui cherchent à en initier.

*L'outil méthodologique* sur l'élaboration des plans d'action environnemental s'est très peu diffusé parce que la dynamique des PNAE (Plan national d'action environnementale déclinés en plans régionaux et communaux) en application de la convention sur la désertification est restée inachevée. Notamment, faute d'engagement gouvernemental et de partenaires financiers à l'échelle nationale.

Quant au *schéma pastoral*, cette dynamique qui répond à une problématique largement partagée se diffuse d'elle-même. Aujourd'hui beaucoup de cercles sont entrain d'élaborer ou ont déjà élaboré des schémas pastoraux : Bankass, Tominian, Djéné, Niono, Baroueli, Yorosso, Koutiala, Sikasso, Kadiolo, Nara etc. et qui impliquent d'autres intervenants comme Intercooperation (Suisse), le PACT (Allemagne).

Par ailleurs d'importants programmes gouvernementaux sont en cours de lancement sur le pastoralisme : infrastructures, ouvertures de pistes etc.(cf fiches de projets en annexe).

## **VII. Leçons majeures tirées**

---

**L1. Le dispositif d'appui de ces processus doit lui-même être bien formé** et connaisseur des systèmes pastoraux. Il est indispensable d'avoir des connaissances sur le fonctionnement et les enjeux du pastoralisme et des communautés pastorales pour être à même d'accompagner les acteurs.

Le deuxième aspect de connaissances particulières concerne les questions juridiques et de textes. L'expérience des parajuristes et des modules sur la Charte pastorale en sont une belle illustration. Cela concourt à démystifier les textes de loi et à donner des instruments pour la gestion alternative (non judiciaire) des conflits au niveau le plus proche du citoyen.

**L2. L'approche qui convient bien à l'accompagnement des processus pastoraux est celle de la recherche-action itérative.** Il est pratiquement impossible de tout prévoir depuis le départ. On ne sait pas trop où va nous conduire le processus dans sa propre dynamique. C'est donc un aller retour permanent avec des reculs et des avancées difficiles à anticiper. Un bon diagnostic et des études spécifiques sont indispensables pour cerner les enjeux et garder en vue les principaux changements attendus.

**L3. L'organisation des acteurs et l'obtention de consensus doit précéder la réalisation des infrastructures.** Il ne faut pas se précipiter pour créer des infrastructures pour se rendre compte qu'elles créent plus de conflits, qu'elles ne sont pas bien ciblées sur le territoire ou qu'elles ne sont pas gérées. Une posture de patience apporte plus d'appropriation et de garantie d'une utilisation saine des aménagements : *ne pas mettre la charrue avant les bœufs*.

**L4. La décentralisation ne signifie pas moins de place aux organisations de la société civile.** Beaucoup de structures oublient cet aspect de la gouvernance locale en pensant qu'il suffit d'appuyer les organes des collectivités pour y arriver. Si on travaille seulement avec les élus il n'est pas sûr d'atteindre les organisations pastorales encore moins de les impliquer aux décisions.

**L5. La flexibilité du partenaire financier est importante pour réussir.** Si le bailleur est intransigeant, il est impossible de s'adapter au contexte changeant et à la démarche itérative. SOS Sahel UK et Sahel Eco ont eu beaucoup de souplesse de la part de IIED et de Comic Relief. Ils pouvaient réajuster (ré affectation) à tout moment tout en restant dans les limites budgétaires.

**L6. Quelque soit l'accord conclu entre les usagers des ressources, il faut rester vigilant et prudent en terme de sécurisation et de garanties.** Les accords et décisions peuvent être remises en causes à tout moment : contestation d'une piste, remise en cause d'un site d'ouvrage, exclusion d'usagers etc. Il est donc indispensable de formaliser certains accords mais aussi d'avoir un dispositif de veille fonctionnel et bien ancré à la base. Au-delà de l'aspect contrôle de cette veille, c'est un changement durable de comportement qui est visé.

**L7. Le dialogue social et l'établissement de règles d'accès et de gestion doivent être soutenus par des investissements stratégiques.**

Il faut percevoir les schémas pastoraux comme de véritables plans de développement. L'ouverture des pistes et leur balisage doivent être intégrés dans d'autres activités comme l'aménagement de points d'eau et de bas fonds, la réalisation de marchés à bétail, l'intensification agricole etc. Le balisage lui-même n'est parfois pas souhaité par les parties prenantes, y compris certains pasteurs qui y voient une voie de contrainte et d'exposition dès

qu'ils sortent de ce « chemin ». La compensation des agriculteurs déguerpis n'est pas non plus toujours bien tranchée.

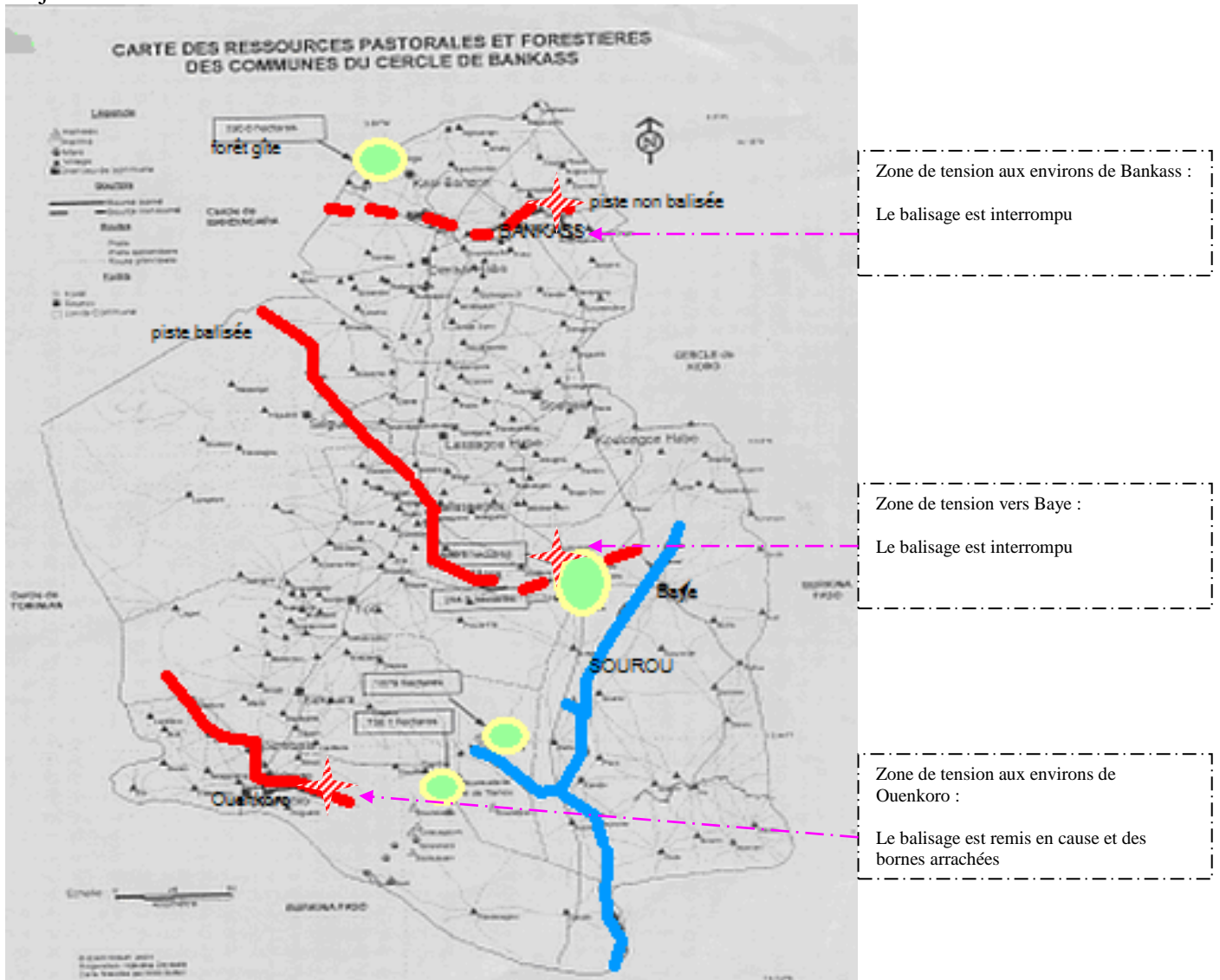


Figure 12: Carte pastorale de Bankass (IER, Sahel Eco)

## **Documentation consultée**

Banzhaf M. - **Processus d'évaluation finale du PGCRN** de 1999 à 2001, Tome1

Club du sahel - **Stratégie de développement de l'élevage dans les pays sahéliens**, 1980

DIAKITE N. - **Evolution de la transhumance de la dina à nos jours** - Séminaire « transhumance et décentralisation : gestion commune des terroirs et résolution de conflits », 1999

DLCA, **Dossier de la coordination des organisations professionnelle des éleveurs** du cercle de Bankass, 2006

DLCA - **Situation des passages d'animaux et pistes de transhumance** dans le cercle de Bankass, 2006

DOUTRESSOULLE G. - **L'élevage au Soudan Français, son économie**, nd

GRM/AN, **Loi 01-004 du 27 février 2001 portant Charte pastorale** en République du Mali

IEMVT République Française – **Rapport d'activités** 1983

MAEP - **Politique Nationale de développement de l'élevage** – Cadre d'orientation politique, Conseil des ministres du 14 Janvier 2004

MEP - **Développement des filières de l'élevage et des industries animales au Mali**, Thème IV, 2005

PAGE-B, **Projets de plans d'actions environnementaux des communes** de la zone du Samori Baye, Ouenkoro, Sokoura, 2002

PAGTV-PAGE, **Rapport final de la rencontre de Ouenkoro** / Rencontre intercommunautaire sur la gestion des ressources renouvelables dans le cercle de Bankass, 26 au 28 Mai, 2000

PRCP, **Résumé du rapport d'évaluation** de la période 2005 – 2007, 2007

PRCP - **Analyse de la prise en compte des besoins des pasteurs dans les PDSEC** , 2006

PRCP, **Rapport annuel** 2005

SOS Sahel, **Atelier de réflexion intercommunautaire sur la gestion des ressources naturelles** de Ségué, 10 au 14 Septembre, 2001

SNV- Karin de Grip, Rhaly Ag Mossa & Almoustapha Amadou, 2005

**Les pâturages et terres salées: un intrant nécessaire et fortement convoité !**

**Personnes rencontrées**

Brama Guindo	Conseil de cercle Bankass	Président
Abdoulaye Guindo	APIDC Bankass	Président
Boubacar Maïga	Commune de Ouenkoro	Secrétaire général
Idrissa Sankaré	Commune de Ouenkoro	Maire
Mamadou Konaté	Tienou	Chef de village
Yaya Traoré	Peguere	Conseiller villageois
Dramane Togo	Commune de Ouenkoro	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire
Housseini Sacko	Sahel eco Bankass	Coordinateur
Mamadou Diakité	Sahel eco Bamako	Coordinateur national
Baba	PRCP	Coordinateur
Ibrahim Sangaré	DLCA Bankass	Animateur
Idrissa Sankaré	Commune de Baye	Conseiller
Sogomadi Yossi	DLCA Bankass	Président
Garibou Togo	Commune Koulogon	1 <sup>er</sup> Adjoint du Maire
Moussa Konaté	Commune Sokoura	2 <sup>ième</sup> Adj du Maire
Brahima Dagayete	Commune Diallassagou	2 <sup>ième</sup> Adj du Maire
Hassana Togo	Commune Soubala	1 <sup>er</sup> Adj du Maire
Sékou Gana	Commune Lessagou	1 <sup>er</sup> Adj du Maire
Amadou Yaro	Commune Bankass	1 <sup>er</sup> Adj du Maire
Kalef Tessougué	Commune Dimbal	Maire
Amadou Togo	Commune Kani	1 <sup>er</sup> Adj du Maire
Souleymane Arama	Commune Ségué	Secrétaire général
anonyme		